

P. JOANNE
DICTIONNAIRE
GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF
DE LA FRANCE



PATRIA



HACHETTE ET C^{IE}

la Dordogne et de la Charente, et enfin dans celui de la Charente seule, après que, du dép. de la Dordogne, elle a reçu le *Trioux*, son tribut. majeur. De détour en détour elle y boit de nombreux ruisseaux abreuvés par de nombreux étangs : tel, en aval de la forge de Pontrouchaud, qui fut une fonderie de canons et fut ruinée par la trop terrible concurrence de Ruelle, le *Montizon*, qui passe à Roussines; puis le *Trioux* ci-dessus nommé; le *Boissard* ou *ruisseau de Bussière-Badil*, venu du b. de Bussière-Badil, qui n'est même pas à 2 k. de la rive g. de la Tardoire; la *Renaudie*, arrivée, par ruisselets en éventail, des collines de Mazerolles, de Rouzède et d'Ecuras; la *Touille*, qui a son embouchure en face de Montbron. Aux environs de ce dernier b., changement à vue dans le pays, qui cesse d'être un terrain primitif, dans la rivière, qui se recroqueville beaucoup moins, qui n'augmente pas, qui diminue même; et c'est dans le calcaire que se continue la Tardoire, vers le N. O., après un cours en Limousin fort pittoresque, avec « rapides grondeurs, méandres gracieux, grands arbres penchés sur la rive, vieux châteaux couvrant les sommets ou gardant l'entrée des défilés, moulins baillards ». Elle passe devant Vouthon, devant Vilhonneur où, dans un beau site, elle coule vis-à-vis de magnifiques bancs calcaires oolithiques donnant des blocs énormes et dont on a tiré des monolithes longs de 12 m. A Rancogne, de superbes grottes, d'un développement total de près de 2000 m., sont en relations avec la Tardoire et parcourues d'eaux perdues par elle et qui cheminent obscurément vers les sources de la Touvre.

« Là, dit M. Ardouin-Dumazet, au-dessous du rocher de Rancogne, dans une sorte de cirque d'effondrement, chaos de rochers éboulés et de falaises à pic où s'accrochent des chênes nouveaux et que dominent la flèche de l'église, un château féodal et de rares maisons, à côté d'un pont, dans une prairie, s'ouvre un des gouffres par lesquels se perd la rivière. Au pied d'une roche couverte de buis, le sol, criblé de trous, attire par succion les eaux de la Tardoire; le flot, retenu plus bas par le barrage d'un moulin, semble immobile; mais qu'une plume ou un brin de paille vienne à tomber sur l'eau, et aussitôt on le voit courir à la surface et se rendre au gouffre, comme attiré par une force invisible. L'abîme a été comblé en partie par des amas de paille et de branchages jetés par les riverains pour empêcher la rivière de disparaître; mais si l'on soulève du bout de la canne un de ces amas, aussitôt un petit maelstrom en miniature se forme; la lèvre du rocher apparaît, et, en tournant et faisant entendre une sorte de sifflement sourd, le flot s'engouffre dans le sol... C'est de ces pertes-là que se forme la fameuse Touvre, et les usiniers de cette rivière ont toujours protesté quand on a voulu obstruer les gouffres de la Tardoire (et du Bandiat) pour augmenter la force motrice des usines de la Rochefoucauld, petite ville possédant quelques manufactures, fabriques de toiles, tissages de laines, minoteries, dont le développement est rendu difficile par le faible débit d'une rivière parfois fort abondante. Mais depuis quelques années le Conseil général de la Charente alloue annuellement des crédits pour aider à la fermeture ou à l'isolement des gouffres. »

« Les eaux rouges de la Tardoire, dit à son tour O. Reclus (*En France*), courent allégrement au fond des gorges, entre des prairies qui se relèvent dès la rive pour monter vers la lisière des châtaigniers et des chênes. Tant qu'elle reste sur le lit dur que lui font les roches du pays natal, elle augmente, surtout par le *Trioux*, petite rivière du Nontronnais. Mais, dès qu'elle arrive sur les calcaires lâches de l'Angoumois, elle filtre sous le sol, petit à petit, sans bruit, sans qu'on voie l'eau s'agiter; les pertes commencent au-dessous de Montbron, et dans les étés fort secs la Tardoire peut finir à Rancogne, ou même au château de la Roche-Berthier. En aval de Rancogne, des fissures ébrèchent en cent lieux le lit que cachent des eaux sombres; celles qui boivent le plus la rivière s'ouvrent au pied de la colline de l'Âge-Bâton et à la Grange, en amont et tout près de la Rochefoucauld : si bien qu'aucune année, si pluvieuse soit-elle, ne voit la Tardoire couler pendant 365 jours sous le pont que regarde le splendide manoir de la Rochefoucauld; il y a toujours des mois, ou tout au moins des semaines, où la rivière ne rampe pas jusque-là. Et, quand elle arrive à ce pont, c'est pour aller se perdre dans les failles de Rivières et d'Agris. Aux saisons très pluvieuses elle se traîne jusqu'au bout de sa vallée, près de Mansle : c'est alors un affluent visible de la Charente. »

Quand la Tardoire va jusqu'à la Charente en amont de Mansle, elle reçoit le *Bandiat* à Agris, quand ce Bandiat, en tout semblable à elle, n'est pas entièrement absorbé par les gouffres de l'oolithe; et après le Bandiat, la *Bonneure*. En temps ordi-

naire, les deux rivières se perdent sous terre jusqu'à la dernière goutte, et vont reparaître, au delà des coteaux qu'ombrage la forêt de la Braconne, par le *Dormant* et le *Bouillant*, sources magnifiques de la Touvre.

La Tardoire a 100 k. env. de cours, une largeur moyenne de 12 m., un bassin de 51 500 hect. sans y comprendre le bassin du Bandiat, et de 100 000 en le comprenant, 7 à 10 m. cubes de volume en très belles eaux ordinaires (quand elle arrive aux premières pertes), 4 à 7 en eaux communes, 250 lit. aux eaux très basses, 0 lit. à l'étiage absolu dès la Rochefoucauld, 90 m. cubes en grande crue. 26 moulins à blé, 22 moulins à blé et à huile, 5 moulins à huile seulement, 1 moulin à tan, 3 filats, 2 foulons, 2 foulons, 1 fabr. de draps, 2 forges. — La Tardoire pourroit (d'ailleurs insuffisamment en été) la ville de la Rochefoucauld, par des eaux amenées à un puisard d'où elles sont refoulées dans un réservoir de 300 m. cubes.

TARDONNENQUE, *Lozère*, 29 h., sur le versant du plateau de ce nom incliné vers le Tarnou, c. de Florac (6 k.), 1 éc. pub.

TARDONNENQUE (MONTAGNE OU CAUSSE DE). Plateau calcaire des monts de la Gardonnenque, dans le dép. de la Lozère, au S. E. de Florac, entre les vallées du Tarnou à l'O. et de la Mimente au N. Prolongé vers le S. par le *Causse de Ferrières*, puis par la *Can de Barre*, et enfin par la *Can de l'Hospitalet*, le Causse de Tardonnenque se trouve ainsi être l'extrémité N. d'une suite de plateaux calcaires qui constitue comme une ceinture détachée du Causse-Méjan.

Un puissant socle de schistes cristallins déjà haut de 250 m. au-dessus du fond des vallées, et paré d'épaisses châtaigneraies, porte le plateau calcaire dont les escarpements déboisés, fauves et pierreux culminent à 1058 m. d'alt., c'est-à-dire à 450 m. au-dessus du confl. du Tarnou et de la Mimente.

« La partie plane du plateau est bien étroite : 800 m. au plus, généralement 300, et souvent même moins de 100; mais combien belle est la vue qu'on embrasse du haut de ce belvédère unique qu'on nomme *Signal des Bergers*, que les touristes ignorent, et que fréquentent seuls les chasseurs intrépides ou les pâtres indolents : on voit se développer à ses pieds, comme en un plan topographique, les méandres des deux rivières et des roudes, tandis qu'en un tour d'horizon le regard voit se dresser à l'O. les escarpements dolomitiques du Causse-Méjan et au N. les lointaines et désertes croupes du Bouge ou du Mont Lozère; ce serait une vue à recommander, s'il ne fallait la payer par une bien dure ascension. Car raides sont les pentes calcaires aux tons fauves qui embaïonnent le plateau de tous côtés, et ces pentes elles-mêmes sont coupées par des barres rocheuses de calcaire qui dessinent les affleurements des étages jurassiques les plus résistants (bajocien et lias moyen). Au-dessus de la plus basse barre règne sans interruption tout autour de la montagne un petit méplat de 25 à 100 m. de larg., cultivé en céréales, et qui, par ce fait même, tranche sur la nudité pierreuse des pentes. C'est l'affleurement des marnes grises du lias, marnes intéressantes ici par leur fertilité, parce qu'elles sont assez riches en nodules phosphatés.

« La nudité des pentes déboisées du Tardonnenque est absolue. A peine reste-t-il quelques hêtres accrochés aux flancs rocheux du S. O. au-dessus des v. de Tardonnenque et de la Rouvière; mais nul doute qu'au xviii^e s. cette montagne ne fût tout entière boisée. Elle servait alors de refuge aux Camisards traqués par les soldats de Louis XIV. On montre encore, sous la couronne des rochers qui fait face au N. E., la grotte de *Baume Giral*, petite cavité de 12 m. de prof. qui servait alors de temple aux protestants dispersés; une assemblée y fut surprise en 1705 par les dragons, et massacrée sur place; les ossements de ces martyrs de la liberté de conscience blanchissent encore sous les pierres amoncelées à l'entrée de la grotte. » (G. Fabre.)

TARDONS (LES), *Alpes-Maritimes*, 15 h., c. du Mas, 1 éc. pub.

TARDS (LES), *Charente*, 54 h., c. de Bourg-Charente.

TARENDOL, *Drôme*, 10 h., c. de Buis-Baronnies, 1 éc. pub.

TARENNE, TARENNE OU TERNIN. Torrent des dép. de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de Saône-et-Loire, dans le bassin de la Loire. Voy. TERNIN.

TARENQUE (LA), *Aveyron*, 115 h., c. de Privezac.

TARENTEINE, TRENTAINE. Torrent-rivière des dép. du Puy-de-Dôme et du Cantal, du bassin de la Gironde, en un pays de gneiss, avec revêtements volcaniques de l'ère pliocène dans la région des sources. La Tarentaine a son principe à 1700 m. env. au-dessus des mers, dans la roche trachytique, au versant du Puy de Sancy (1886 m.), à 1 k. seulement en droite ligne au S. de la source de la Dor-

dogne. Son cours est au S. O., parmi les hautes pâtures et les bruyères du mélancolique pays d'Artense, si curieux géologiquement, comme au point de vue « de la topographie glaciaire, par ses buttes striées et moutonnées, ses moraines, ses blocs erratiques, ses cailloux basaltiques striés ». (M. Boule, *le Cantal*.)

La Tarentaine passe près de St-Donat, v. au bas duquel lui arrive, à g., le *Taraffet*, torrent d'une douzaine de k. de long., dont les sources avoisinent celles de la Tarentaine elle-même et qui, non moins long ou plus long qu'elle, peut être considéré comme une seconde branche mère; il passe au bas du v. de Picherande. Une troisième branche mère, voire la véritable rivérette maîtresse du bassin, c'est l'*Eau-Verte*, qui a son confluent par quelque 850 m. au-dessus des mers, devant les ruines de l'abbaye cistercienne de Lavassin : de par ses 18 à 20 k. de cours, ses 5200 hect. d'aire drainée, ce cours d'eau, qui commence sous le nom de *Neuffont* et qui ouvre sa rive g. à l'émissaire du *lac Chauvet*, équilibre au moins la Tarentaine, et il se peut qu'il roule plus de flot. Quoi qu'il en soit réellement de la prééminence, la Tarentaine garde le nom. C'est à peu près à partir de la rencontre de ces deux cours d'eau constitutifs qu'elle change son vallon de prairies à pente modérée en une gorge parfois profonde et sauvage, souvent boisée, presque déserte sauf les moulins et les scieries; ces défilés font place, vers le confl. du *Tact*, au petit bassin qu'occupe le b. de Champs-de-Bort. De cette bourgade à l'emb. de la Tarentaine dans la Ruc, rive dr., par 475 m. env. d'alt., à peine s'il y a 2 k. 1/2 de distance. Cours, sans les sinuosités inéliminables, 32 k., larg. moyenne 12 m., bassin à peu près 16 000 hect.; vol. normal porté à 3875 lit. par la *Statistique des cours d'eau du dép. du Cantal*, qui a pour défaut de grandement enlever les débits des rus et rivières; étiage 400; crues 95 m. cubes, mais ces grands passages de flot, qui sont surtout considérables après la fonte des neiges, ne causent guère de dommage, le lit étant profond, les revers boisés ou rocheux, 12 moulins à farine, 5 scieries à bois, 4 huileries, 5 foulons de chanvre, 1 foulon à draps, 1 carterie. — Noms, ou plutôt orthographes diverses : *Tarentaine*, *Treintaine*, etc.; un document de 1788 l'appelle la *Rivière du Bois des Eyz*.

TARENTEISE. Région de l'anc. province de Savoie, du dép. de la Savoie, correspondant au bassin supérieur de l'Isère, depuis les cimes de l'entonnoir récepteur de ses sources jusque près d'Albertville. Sa forme générale est irrégulière; le développement de sa vallée principale, marqué par le cours de l'Isère depuis sa source, est d'environ 80 k. Sa superficie approximative est de 1750 k. carrés, et sa population de 33 745 hab., soit 19,5 seulement par k. carré; cette faible densité s'explique par les vastes étendues de glaciers et de rocs inhabitables et improductifs comprises dans son périmètre.

La Tarentaise n'est pas seulement un pays identifié par des frontières, des coutumes, une population spéciale, elle est depuis longtemps une entité politique et administrative séparée. Aux temps anciens, elle s'appelait le pays des Ceutrons; puis, le nom générique du peuple ayant été remplacé par celui de sa capitale *Darantasia* (à l'inverse de ce qui se produisit presque partout ailleurs), elle devint le comté de Tarentaise, terme sous lequel elle se trouve désignée pendant tout le moyen âge. C'est aussi depuis le v^e s. l'évêché de Moûtiers ou de Tarentaise; de nos jours, cette région correspond à peu près exactement à l'arrondissement de Moûtiers.

LIVRES. — Les limites de la Tarentaise sont :

Au N., la ligne de crête qui sépare le bassin de l'Arly du bassin de l'Isère, et notamment le *col de la Balthie* (1906 m.), le *Grand-Mont* (2693 m.), le *col de la Louze* (2125 m.), la *Pointe de Riondet* (2565 m.), le *col de la Grande-Combe* (2200 m. env.), le *Crêt du Rey* (2659 m.), le *col du Cormet* ou du *Cornet d'Arèches* (2000 m. env.), le *Mont Coin* (2541 m.), le *col du Coin* (2406 m.), la *Grande-Parei* (2751 m.), la *Pierre Menta* (2715 m.), le *col de Bresson* (2460 m.), le *Grand-Fond* (2824 m.), l'*Aiguille du Grand-Fond* (2889 m.), les signaux 2595 m. et 2557 m., le *col du Cornet de Roselend* (1922 m.), la *Crête des Gittes* (2509 m.), le *col de la Croix du Bonhomme* (2485 m.), le *Signal des Fours* (2761 m.), la *Tête d'Enclave* (2901 m.), le *Mont-Tendu* (5196 m.), le *col de Tré-la-Tête* (3098 m.) et l'*Aiguille des Glaciers* (5854 m.).

A l'E., la chaîne frontière, ou grande dorsale franco-italienne, de l'Aiguille des Glaciers au col du Bouquetin, dont les points principaux sont : dans le *massif de la Seigne*, le *col de la Seigne* (2512 m.), le *Pic de la Seigne* ou *Punta Lechaud* (5157-5127 m.), la *Montagne de la Seigne* ou *Fourclaz*

(5125 m.), le col de *Bruglie* ou du *Breuil* (3901-5879 m.), le *Mont Miravidi* (5066 m.), le col de *Beaupré* (2924-2846 m.), le *Sommet des Rousses* (5021 m.), le col des *Rousses* (2847 m.), le *Pic de Lancébrantlette* (2955-2928 m.), le col du *Petit St-Bernard* (2157-2188 m.); — dans le massif du *Rutor*, le *Mont Valezan* ou *Chardonney* (2879-2892 m.), la *Louise-Blanche* (2951 m.), la *Pointe de Tachuy* (2965 m.), le *Grand-Assaly* (3164-5174 m.), la *Pointe de Loydon* (5154-5148 m.), la *Pointe de l'Avernet* (3250 m.), la *Becca du Lac* (3409 m.), le col du *Lac* ou de la *Sachère* (2872-2857 m.), la *Grande-Becca du Mont* (5218-5195 m.); — le col du *Mont*, naguère col de *Grisanche* (2642-2646 m.); — dans le massif de l'Ormelune, la *Pointe d'Archeboc* (3285-3278 m.); — le col du *Lac-Noir* (2869 m.); — le col du *Rocher-Blanc* ou de *Vaudet* (2856-2854 m.); — dans le massif de la *Sassière*, l'*Aiguille de la Petite-Sassière* (3655-3675 m.) et l'*Aiguille de la Grande-Sassière* (3756-3759 m.); — le col de la *Goletta* (5065-5120 m.); — dans le massif de la *Tsanteleina* (5606 m.) et la *Pointe de Bazel* (3445-3446 m.); — le col de *Rhêmes* (3062-3101 m.); — dans le massif de la *Galise*, la *Pointe de Calabre* (3565-3276 m.) et la *Pointe de la Galise* (3536-3545 m.); — le col de la *Galise* (2998 m.); — et, dans le massif de l'*Iseran*, la *Cime d'Oin* (3277 m.) et le col du *Bouquetin* (5300 m.);

Au S., la chaîne qui court entre le bassin supérieur de l'Isère et celui de l'Arc, et spécialement : dans le massif précité de l'*Iseran*, la *Grande Aiguille-Rousse* (5462 m.), le col de *Montet* (5175 m.), la *Roche-Noire* (5501 m.), l'*Aiguille Pers* (5599 m.), le col *Pers* (5015 m.), le *Signal du Mont-Iseran* (5241 m.), le col d'*Iseran* (2769 m.); — le massif des *Lessières*, le *Pelaou-Blanc* (3136 m.); — le col de *Bezin* (2940 m.); — le massif de *Méan-Martin* avec la *Pointe* (3526 m.) et l'*Aiguille* (3557 m.); — le col des *Quecces de Tignes* (3051 m.); — la *Pointe de la Sana* (5450 m.); — le col de la *Leisse* (2780 m.); l'*Aiguille de la Grande-Motte* (3665 m.); — l'*Aiguille de la Grande-Casse* ou *Pointe des Grands-Couloirs* (3861 m.); — le col de la *Vanoise* (2527 m.); — les grands glaciers de *Chasseforêt*, avec la *Pointe de la Héchasse* (3225 m.), le *Mont Pelnoz* (3275 m.), le *Dôme de Chasseforêt* (5597 m.), le *Dôme de l'Arpont* (3619 m.), le nœud 3520 m., la *Roche Chevrère* (5282 m.), le col d'*Aussois* (5156 m.); — la *Pointe de l'Echelle* (5452 m.); — le col de *Chavière* (2806 m.); — dans le massif de *Péclet-Polset*, l'*Aiguille de Polset* (5558 m.), le col de *Gébrulaz*, l'*Aiguille de Péclet* (5566 m.), le col de *Thorens*, la *Pointe de Thorens* (5256 m.), le col du *Bouchet*, la *Pointe* et le col de *Plan-Bouchet*, la *Cime de Caron* (3149 m.), le col de la *Montée du Fond*, la *Côte de Roche-Noire* (2985 m.), la *Crête de la Vallée-Etroite* (3140 m.), le *Mont Brequin* ou *Château-Bourreau* (3194 m.), le col de la *Pierre*, la *Roche Jaille* (2692 m.), le col de *Lachemonde* (2550 m.), et le *Sommet du Collet-Blanc* (2689 m.); — le col des *Encombres* (2557 m.);

A l'O., la suite de la chaîne qui sépare le bassin de l'Arc de celui des affluents de l'Isère, où nous distinguons : dans le massif des *Encombres*, le *Grand-Perron des Encombres* (2828 m.), la *Cime-Noire*, la *Pointe du Vallon* (2787 m.); — le col de *Chatelard*; — dans le massif du *Cheval-Noir*, le *Coin*, le *Grand-Coin* (2717 m.), le col de *Varbuche*, la *Pointe de Varbuche* (2708 m.), la *Pointe du Mont du Fuz*, la *Pointe de Plan-Contax*, le *Mollard des Bœufs*, la *Roche-Noire* (2590 m.), le *Cheval-Noir* (2874 m.), et le signal 2574 m.; — le col de la *Madeleine* (1984 m.); — dans le massif de la *Lauzière*, le *Gros-Villan* (2688 m.), les *Rochers de la Lauzière* (2602 et 2797 m.), l'*Ouille de la Balme* (2741 m.), la *Pointe de l'Arbennie* (2442 m.), le *pns du Freydon*, la *Pointe de Combe-Bronsins* (2486 m.) et le *Mont Bellachat* (2488 m.); — le col de *Basmont* (1807 m.); — le *Grand-Arc* (2489 m.), la *Thuille* (2527 m.), l'*Ebaudiaz* et la *Pointe de la Grande-Lanche* (2115 m.).

Quant à la ligne conventionnelle qui doit barrer la vallée et séparer la Tarentaise de la Savoie Propre, les anciennes cartes, et notamment la belle *carte des Etats de Savoie* par *Jaillet* en 1707, et celle de *Sanson* d'Abbeville en 1696, nous apprennent que la limite du comté de Tarentaise descendait du *Mont Bellachat* dans la direction du N. E., atteignant l'Isère en amont du v. de *Roignais*, la remontait jusqu'à *Notre-Dame-de-Briançon*, et allait rejoindre le *Crêt du Rey* par l'arête du *Roc Marchand*.

De nos jours, l'arrondissement de *Moutiers* conserve les mêmes limites, sauf en cette toute dernière partie, car, du v. de *Roignais*, la limite vient rejoindre le *Grand-Mont* par l'arête de *Sécheron* (2177 m.), de la *Tournette* (2454 m.) et de la *Pointe de Camborsier*, englobant le vallon de la

Grande-Maison, qui paraît n'avoir pas appartenu au comté de Tarentaise.

Dans ces conditions la Tarentaise se trouve comprise entre l'anc. mandement de *Beaufort*, devenu depuis une partie de l'arrondissement d'Albertville, et le département de la Haute-Savoie (arrondissement de *Bonneville*), au N.; l'Italie (vallée d'Aoste et Piémont), à l'E.; la Maurienne, au S.; et la Savoie Propre (arrondissement d'Albertville), à l'O.

On la divise habituellement, suivant les différents niveaux du cours de l'Isère, en *Haute-Tarentaise*, s'étendant depuis les limites supérieures du pays jusqu'aux environs de *Bourg-St-Maurice*; *Moyenne-Tarentaise*, allant de *Bourg-St-Maurice* à *Moutiers*; *Basse-Tarentaise*, de *Moutiers* à la limite inférieure, laissant en dehors les vallées latérales des *Dorons* (de *Champagny* et de *Pralognan*), des *Allues* et de *Belleville*, ainsi que le vallon des *Chapioux*.

Le sol de la Tarentaise atteint donc son point le plus élevé à la *Pointe des Grands-Couloirs* ou *Aiguille de la Grande-Casse* 5861 m., et son point le plus bas à *Roignais*, 595 m. C'est une différence de niveau de 5496 m., qui lui assure tous les climats, et partant toutes les productions.

OROGRAPHIE. — Le pays de Tarentaise, adossé à la grande dorsale franco-italienne, empiétant même un peu sur le massif du *Mont-Blanc*, possède, naturellement, des pics extrêmement élevés et de vastes étendues glaciaires. Cependant son aspect est riant et ses paysages agréables; on le cite comme une « petite Suisse », parce qu'il a su conserver ses forêts et ses pâturages. En dépit de quelques noms expressifs, comme ceux de *Sassière* ou de *Grande-Casse*, la moraine y est presque inconnue, et l'on y passe pour ainsi dire sans intervalle du pâturage au glacier. L'œil n'y est point attristé par ces étendues de pierres croulantes et instables, rebelles à toute végétation, qui, en Maurienne et surtout dans l'Oisans, garnissent des vallons entiers. Aussi le système de ses montagnes, enveloppé et comme empâté dans son revêtement de terres productives, est-il parfois moins facile à suivre et à délimiter.

Par l'énumération ci-dessus faite, on a vu que, dans son périmètre, la chaîne frontière se répartit entre les massifs du *Mont-Blanc*, de la *Seigne*, du *Rutor*, d'*Ormelune*, de la *Sassière*, de la *Tsanteleina*, de la *Galise* et du *Mont-Iseran*.

La chaîne qui limite au N. la Tarentaise forme, à partir du col de la *Croix du Boulhomme*, qui est le point par lequel cette chaîne se rattache au *Mont-Blanc*, une partie du massif de *Roselette*, les massifs du *Roignais*, du *Crêt du Rey*, du *Grand-Mont*, ce dernier finissant au col de la *Bathie*, qui le sépare du massif du *Mirantin*, extérieur à la Tarentaise et terminaison de la chaîne.

Bien qu'elle soit la plus voisine des gigantesques soulèvements du *Mont-Blanc*, cette chaîne septentrionale est la région la moins ardue et la plus verdoyante de la Tarentaise; les seuls escarpements notables qu'elle présente sont ceux du *Grand-Fond*, du *Roignais* et de la *Terrasse*. En ces points, la roche sous-jacente a crevé les molles ondulations de prairies qui continuent ici les plateaux herbeux de *Beaufort*; et, quand on les aperçoit de l'un des belvédères environnants, par exemple de la *Pointe des Fours*, on comprend parfaitement l'appellation un peu réaliste de *Roignais*, « *Rogneux* ». Mais, partout ailleurs, c'est la région pastorale par excellence, et la symphonie des verts y règne en maîtresse absolue. Quant aux pentes par lesquelles ces parties supérieures se rattachent à la vallée, doucement inclinées et cultivées du bas en haut, elles sont toutes parsemées de villages étagés, et n'ont conservé de bois taillis que sur les versants les moins favorisés du soleil.

La chaîne mérid., au contraire, est de beaucoup la plus élevée, la plus étendue et la plus abrupte : c'est celle qui sépare la Tarentaise de la Maurienne, et elle participe à l'apreté bien connue de cette dernière contrée.

On a vu que c'est au col du *Bouquetin* qu'elle se greffe sur la dorsale, et sa toute première partie, jusqu'au col du *Mont-Iseran*, appartient au massif du *Mont-Iseran*. On y distingue ensuite les massifs des *Lessières*, de *Méan-Martin*, de la *Sana*, de la *Grande-Casse*, de *Chasseforêt*, magnifique plateau glaciaire, le relief de la *Pointe de l'Echelle*, le grand massif de *Péclet-Polset*, le groupe du *Perron des Encombres*, le massif du *Cheval-Noir* et le massif de la *Lauzière*, coupé, par le col de *Basmont*, du dernier massif, celui du *Grand-Arc*.

Dans cette chaîne, le col des *Encombres*, au sommet du vallon de *Belleville*, forme une division bien tranchée entre la partie glaciaire et la partie simplement montagneuse.

Mais elle décrit dans son ensemble un grand arc de cercle qui s'écarte assez largement du fond de la vallée, et dans cet espace rayonnent d'assez nombreux chaînons, dont quelques-uns ne le cèdent

guère en importance à la chaîne principale, et se fragmentent aussi en puissants massifs.

Un contrefort du petit massif de *Lessières*, la *Tête de Solaise*, prolonge jusqu'au-dessus de *Val-d'Isère* une arête cotée 2245 m., remarquable par l'alt. qu'y conserve la végétation arborescente, car les mélèzes n'y cessent guère qu'à 2150 m.

Le massif de la *Grande-Casse*, par le large palier du col du *Palet* (2658 m.), donne naissance à deux chaînons très importants : le premier rayonne au N., présente le grandiose massif du *Mont-Pourri* (5788 m.), du col du *Palet* au *Grand-Col* (2955 m.), et se termine, au-dessus de *Bourg-St-Maurice*, par l'épanouissement des deux massifs jumeaux de l'*Aiguille-Rouge* (5287 m.) et de l'*Aiguille-Grive* (2755 m.); le second, qui s'écarte vers l'O., se relève au massif de l'*Aiguille du Midi de Peisey*, dominé par le *Signal de Bellecôte* (3421 m.), et après le col de *Frette* (2504 m.) se prolonge jusqu'à *Moutiers* par le massif du *Mont Jovet* (2565 m.).

Par le col de la *Grande-Casse* (3100 m.), le même massif émet un chaînon escarpé d'où jaillissent les *Aiguilles de la Glière* (5455 et 5386 m.), la *Pointe du Vallonet* (5543 m.), le *Grand-Bec* (3403 m.), la *Becca Motta* (5048 m.), et la *Pointe du Creux-Noir* (5178 m.) qui se rabat sur *Pralognan* par le *Mont Bochor* (2025 m.).

Le massif de *Péclet-Polset* détache vers le N. deux chaînons partant du même nœud au plateau de *Gébrulaz*; celui de l'E., tout d'abord peu sensible, dans un chaos de glaces et de rocs, se prononce à la *Pointe des Fonds* (5025 m.), se déprime au col *Rouge* (2754 m.), se relève à l'*Aiguille de Corneiller* (3061 m.), et se bifurque, à l'*Aiguille de Chanvrossa* (5040 m.), en deux branches qui continuent à se diriger vers le N., laissant entre elles la vallée de *St-Bon*. La branche orient. supporte les belvédères les plus renommés de la région : *Roc de la Pêche* (2785 m.), *Mont-Blanc de Pralognan* (2685 m.), *Rocher de Plassas* (2865 m.), *Dent Portetta* (2634 m.), *Rocher de Villeneuve* (2202 m.), et *Dent de Villard* (2291 m.). La branche occid. descend au col de *Chanvrossa* (2558 m.) pour atteindre, par la *Grosse-Tête* (2752 m.), l'*Aiguille du Fruit* (5056 m.), point culminant de cette partie du relief; puis elle se dirige vers *Brides-les-Bains* par le col du *Fruit* (2500 m.), la *Croix de Verdon* (2744 m.) et le *Rocher de la Loze* (2533 m.).

Le chaînon de l'O., qui prend l'alignement de l'*Aiguille de Péclet*, s'allonge au N. O. entre la vallée des *Allues* et la vallée de *Belleville*; il présente le *Mont du Borgne* (3180 m.), avec un petit contrefort portant l'*Aiguille du Borgne* (3125 m.) et la *Pointe du Vallon* (2955 m.), puis le *Mont de Péclet* (5008 m.), et une série de renflements peu connus jusqu'à ce jour, le *Mont de la Chambre* (2789 m.), la *Côte-Brune*, le *Roc des Trois-Marches*, le *Mont de la Châle*, le *Roc de Togniaz*, le *Roc de Fer*, le *Roc du Midi* et le *Rocher de la Lune* (1968 m.).

Encore dans le même massif de *Péclet-Polset*, le *Sommet du Collet-Blanc* envoi au N. un petit embranchement où se trouvent la *Pointe de la Masse* (2816 m.), la *Gratte* (2625 m.), le *Signal de Geffrand* (2597 m.) et la *Pointe de la Fenêtre* (2160 m.).

Entre le vallon des *Encombres* et celui du *Nant-Brun*, tous deux sous-tribut. de la grande vallée de *St-Martin-de-Belleville*, le massif du *Cheval-Noir* détache du *Coin* un chaînon rocheux et escarpé dont les points principaux sont : les *Aiguilles de la Grande-Moenda* (2405 m.), la *Pointe de Lavière* (2581 m.), les *Rochers de Praz-Begnay* (2479 m.), les *Rochers du Cougne* (2559 m.), les *Rochers de la Planchette* (2299 m.), la *Dent de l'Arpette* (2285 m.) et le *Signal de l'Arpette* (2041 m.).

Du sommet du *Cheval-Noir*, coté 2574 m., ce même massif fait rayonner entre le vallon du *Nant-Brun* et la vallée des *Avanchers* une arête qui commence à la *Pointe du Mottet* (2513 m.), s'infléchit un peu à l'E. jusqu'au *Roc de Nibelard* (2556 m.), puis, reprenant la direction du N., se déprime au col du *Golet* (2040 m.), et arrive à la *Pointe de Crève-Tête* (2527 m.) et au *Signal de Crève-Tête* (2547 m.), pour se terminer à la *Coche* (1500 m.), au-dessus d'*Aigueblanche*.

De la *Pointe du Mottet* même, part un plissement qui s'allonge entre le vallon des *Avanchers* et le vallon de *Céliers*, et qui, très arrondi, ne présente pas de signaux spécialement dénommés.

Enfin, le *Mont Bellachat* émet vers le S. E. un petit renflement où se trouve la *Pointe des Avan-gles* (2165 m.), et vers le N. E. un prolongement qui se termine aux *Montagnes* (1635 m.).

HYDROGRAPHIE. — Les cimes continues de grande alt. de la Tarentaise constituent naturellement de puissants condenseurs, et, comme leurs formes générales sont peu abruptes, et leurs pentes assez

douces, il en résulte que leurs plus hauts versants sont occupés par de vastes glaciers.

La liaison intime des glaciers et des cours d'eau ne nous permet pas de suivre dans cet exposé l'ordre géographique du N. au S., adopté ci-dessus dans l'ographie; la présentation rationnelle des glaciers doit être subordonnée à la vallée principale et à ses affluents.

Le principal cours d'eau de la Tarentaise est l'Isère, qui prend sa source au pied des massifs de la Galise et du Mont-Iseran. Le grand glacier des Sources de l'Isère s'étale sur un développement continu de 7 à 8 k. au revers occid. des Cimes du Grand-Cocor, de la Vache et d'Oin, et au revers septentr. de la Grande et de la Petite Aiguille-Rousse, de la Roche-Noire et de la Pointe de Gros-Caval; il est improprement dénommé sur la carte de l'Etat-major glacier de la Galise, alors que le véritable glacier de la Galise, son voisin, bien plus restreint, mais à un niveau un peu plus élevé, tapisse le revers S. de la Pointe de la Galise.

Le niveau supérieur du glacier des Sources de l'Isère affleure au col de Montet (3175 m.), au col d'Oin (3150 m. env.), au col de la Vache et au col de la Losa; celui du glacier de la Galise affleure au col de ce nom (2998 m.). Leurs épanchements inférieurs se ramassent en entonnoir et, vers 2400 m. env. d'alt., ils donnent naissance à plusieurs ruisseaux qui se réunissent au haut du Prarion et y forment, à 2300 m. env. d'alt., le commencement de l'Isère.

Avant d'être sorti de ce berceau de pâturages qu'est le Prarion, l'Isère reçoit sur sa rive g. un assez fort tribut. descendu du glacier du Col Pers, qui revêt les parois septentr. des Aiguilles Pers; puis elle traverse un étroit défilé, le Malpasset, resserré entre les contreforts du Roc de Bassagne à dr. et ceux de la Pointe du Vallon à gauche.

Délivrée de cet étranglement, l'Isère reçoit sur sa rive dr. l'écoulement du glacier de Bassagne ou de Calabre et du glacier de Rhêmes, qui forment des nappes irrégulières sur des plateaux inclinés descendant des cols de Calabre et de Rhêmes; elle passe aux chalets de St-Charles (2074 m.), et atteint bientôt le v. le plus élevé de son bassin, le Fornet (1936 m.). Son passage aux prairies de St-Charles lui vaut encore divers tributs : à dr. ceux des glaciers suspendus de Bazel et de Quart-Dessus, à g. ceux du petit glacier qui s'accroche au Signal du Mont-Iseran.

Un peu après le Fornet, l'Isère atteint la plaine de Val-d'Isère; elle y baigne le village de Val-d'Isère (1830 m. env.), et reçoit à g. son premier affl. important, la Calabourdane. Celle-ci se forme des écoulements du grand glacier des Fours, qui tapisse le revers N. du massif de Méan-Martin. Elle draine la base du Pelaou-Blanc et de la crête des Lessières, et au v. de Manchet (1971 m.) reçoit sur sa g. le ruisseau de Charvet, venant des Rochers de Genépy et du Charvet, augmenté du ruisseau du Pisset, émissaire du glacier de la Barne de l'Ours, massif de la Sana. En amont du v. du Joseray, elle reçoit le Sauton, qui écoule l'autre revers des Rochers de Charvet et de Genépy.

L'Isère arrive ensuite à des gorges imposantes où elle se fraie un passage entre les Rochers de la Thouvrière à g. et la base du Roc de Franchet à droite. Elle y forme des rapides qui l'amènent du niveau 1820 à la cote 1670, avec laquelle elle entre dans la plaine de Tignes.

Au v. même de Tignes (1652 m.), elle se grossit à dr. du ruisseau de la Sassièr, qui, par la belle cascade de Tignes, lui apporte les eaux du lac de la Sassièr, collecteur des écoulements des petits glaciers du Dôme, du glacier suspendu dit Derrière le Santel, et du Grand glacier de Rhêmes, qui escalade au S. les pentes glacées de la Tsanteleina et flaque au N. les escarpements noirs du Bec de la Traversière et de la Crête de la Sassièr. Quelques pas plus loin, sa rive g. accueille le ruisseau du Lac, qui, descendu du lac de Tignes et du lac du Chardonnet, a réuni les écoulements des vastes glaciers de la Grande-Motte et de Pramecou.

La gorge boisée des Bossières précède une nouvelle petite plaine, celle des Brevières (1572 m.), où arrive à g. le ruisseau de la Sachette, qui draine un demi-versant du Dôme de la Sache, un des grands sommets du massif du Pourri.

Au sortir de la plaine des Brevières commence la longue et pittoresque gorge où l'Isère, encaissée entre de grands rochers, bondit, se brise et écume dans une retraite profonde où l'œil a peine à la découvrir. Sur sa rive g., les pentes rapides dévalent des terrasses qui portent le v. de la Gurra, dont le clocher se profile en noir sur l'éclatant blanc des glaciers du Mont-Pourri, et de toutes parts de longues et minces cascates lui déversent le tribut de ces glaciers. Sur sa rive dr., d'épaisses forêts

tapisent la base des Rochers de Pierre-Pointe et de la Croix de Foglietta, contreforts du massif de la Sassièr et du massif d'Ormelune. C'est au travers de ces forêts, souvent ravagées par le vent des avalanches du Pourri, que la route de Bourg-St-Maurice à Val-d'Isère a trouvé son assiette; durant ce trajet l'Isère reçoit, en dessous du ham. du Biot, le Nant-Cruet, écoulement des glaciers du Fond et de la Sassièr, qui occupent l'entonnoir formé entre les Rochers de Pierre-Pointe, la Pointe des Pattes de Chamois, la Petite et la Grande-Aiguille de la Sassièr et le Signal de la Davie; tandis qu'un peu plus bas, par la belle cascade de la Raie, arrive à l'Isère le torrent des Clous, ramassant les eaux du vaste cirque des Clous ou de Vaudet, compris entre la Croix de Foglietta, l'Archeboc, les Pics d'Ormelune, la Becca di Suessa et les Rochers de Pierre-Pointe, où se trouvent le lac Verdet, le lac Bruet, le lac Noir, un petit glacier d'Archeboc et les glaciers inférieur et supérieur de Plan-Champ.

La vallée s'élargit entre les bases de l'Aiguille-Rouge, prolongement du Mont-Pourri, et les pentes septentr. de la Croix de Foglietta : toujours assez encaissée, la rivière laisse bien au-dessus d'elle le ham. de la Thuille, et elle s'assagit, vers 1000 m. d'alt.; entre Ste-Foy et Villaroger, au moment de son confl. avec le Nant de St-Claude.

Le Nant de St-Claude, affl. de dr., recueille les eaux de trois vallées principales, amenées par : le torrent de Mercuel, qui alimente le petit glacier de l'Argentière, aux flancs N. de l'Archeboc, et le lac Noir de Montseiti; le ruisseau de la Sassièr, écoulant les glaciers (glaciers de la Sachère, de l'Avernet, de Loydon) du massif du Rutor; le ruisseau de la Louie-Blanche, descendu du massif de ce nom, et affl. direct du ruisseau de la Sassièr. Le Nant de St-Claude passe au ham. du Miroir, au pied du Roc-Rouge, célèbre par ses écoulements, et se termine en aval de Ste-Foy.

Là commence la plaine de l'Isère, en même temps que la direction générale, jusque-là N. N. O., se modifie pour s'infléchir nettement à l'O. La riv. contourne les pentes de la forêt de Malgovert, intéressant revêtement des bases de l'Aiguille-Grive, et, accompagnée de la route au niveau de laquelle elle court, elle laisse à dr. les ham. de la c. de Montvallezan-sur-Séze, près desquels elle reçoit le torrent des Moulins, descendu des plateaux herbeux qui flanquent le Mont Valezan, la Louie-Blanche et la Pointe d'Averne; elle passe près de Séze (902 m.), où s'embranchent la route du Petit St-Bernard, et où lui arrive à dr. le torrent du Reclus; celui-ci, descendu du Petit St-Bernard par le vallon de St-Germain, écoule principalement les eaux du versant S. de Lancebranlette, du Roc de Belleface et de la Pointe du Clapey. Un peu au-dessous de Bourg-St-Maurice tombe sur la rive dr., par 810 m., le torrent des Glaciers, qui, alimenté par le glacier des Glaciers et le glacier du Mont-Tondu, écoule la partie mérid. du massif du Mont-Blanc, arrose les pâturages des Chapioux, le ham. thermal de Bonnevalles-Bains où il reçoit le Versoyen, puis s'enfonce dans une gorge profonde où sa chute est rapide vers la vallée principale.

Dégagée des paysages pittoresques et romantiques, l'Isère entre dans la fertile région de la Moyenne-Tarentaise, où son cours, tourné au S. O., est beaucoup moins tourmenté.

De Bourg-St-Maurice à Aime, sur un parcours d'env. 15 k., elle promène ses eaux au milieu de riantes cultures entre les contreforts du massif du Roignais à dr., et ceux de l'Aiguille-Grive et du massif du Mont Jovet à gauche. Ses affl. de dr. sont ici insignifiants, tandis qu'à g., en face de Landry et un peu en amont de Bollenre, elle reçoit (725 m.) le torrent de Ponthurin, qui, descendu du triple col du Palet, forme les lacs de Gratel et de la Plagne, reçoit les écoulements de tous les glaciers qui tapissent la face O. de la chaîne du Mont-Pourri (glaciers des Fraisses, des Platières, du Carroz, des Roches), et draine l'important vallon de Peisey.

A Aime aboutit, à dr., le ruisseau du Cormet, qui vient du col du Cormet et se grossit en route du ruisseau de l'Ormente, écoulement d'une partie importante du massif du Roignais.

Un petit défilé précède la courte plaine de Centron, où s'élevait jadis la capitale de la Tarentaise; puis les contreforts du Jovet et ceux du Quermo se rapprochent pour former le détroit du Seix, au fond duquel se cache la rivière, et que la route franchit en tunnels. Le site est encore très resserré, et la route et la rivière y trouvent à peine place, quand tout à coup, nouvelle inflexion, la vallée dessine sa courbe au N. O., et l'Isère vient baigner les quais de Moutiers (480 m.).

Dans l'espèce d'entonnoir qu'occupe la vieille capitale de la Tarentaise, l'Isère reçoit le Doron, que nous décrirons à part; puis elle franchit un nouveau

défilé fort pittoresque avant d'arriver à Aigue-Blanche.

Elle entre alors dans la Basse-Tarentaise, où sur ses deux rives les montagnes s'écartent et s'abaissent; en face de Grand-Cœur, elle reçoit sur sa rive g. le Moret qui descend du vallon des Avauchers, et un peu plus loin, à N.-D.-de-Briançon, le fort torrent des Celliers, qui lui apporte les écoulements du massif de la Lauzière et du petit glacier des Celliers. Encore quelques pas, et les eaux du vallon de la Grande-Maison lui arrivent à dr.; la vallée se resserre, et, dans des alternatives de collines boisées ou de riantes bassins, l'Isère passe à Feissons-sur-Briançon, à Cevins, puis atteint définitivement une plaine qui, par la Bathie, s'étend jusqu'à Albertville, et où finit la Tarentaise.

Le Doron, le plus important affl. de l'Isère dans la Tarentaise, lui amène par la rive g., aux abords de Moutiers, les eaux des versants le plus tapissés de glaciers des deux grands massifs de la Grande-Casse et de Chasseforêt. Il se forme, en amont de Bozel, au ham. du Villard, appelé naguère le Villard-Goitreux, du Doron de Pralognan et du Doron de Champagny.

Le Doron de Pralognan se forme lui-même du Doron de Chavière (à dr.), alimenté par les glaciers de la Masse et du Lac-Blanc, et par les émissaires des glaciers de Rosoire, de Genépy et des épanchements occid. du grand glacier de la Vanoise; et du ruisseau de la Glière (à g.), écoulement de la partie N. du glacier susmentionné de la Vanoise, des glaciers des Grands-Couloirs, de la Grande-Casse, en partie de ceux de la Glière, de Creux-Noir, et des lacs des Vaches, des Assiettes, du lac Rond et du lac Long. Le Doron de Pralognan coule au N. N. O., recevant au passage sur sa rive dr., par la belle cascade de la Vuzelle, les écoulements du cirque de ce nom et des petits glaciers suspendus qui tapissent le versant occid. des Pointes du Creux-Noir et du Vallonnet ainsi que du Grand-Bec. Au-dessous de Planay il s'enfonce dans les gouffres renommés de Ballandaz, et descend par une série de cascades à la cote 895 m., qui est celle de son confluent.

Le Doron de Champagny s'est formé au revers occid. du col triple du Palet, à l'issue du lac de la Glière (2011 m.), par les eaux écoules d'une partie du glacier de la Grande-Motte, et des glaciers de Pramecou, de Rosolin et de Lepéna; puis il a pris sa course vers l'O., traversant le haut vallon de la Plagne, et se précipitant ensuite dans une gorge rocheuse comprise entre les crêtes de la Glière et de la Becca-Motta au S., et le massif escarpé de l'Aiguille du Midi de Peisey au N. Dans ce trajet, il reçoit à dr., par la belle cascade de Laisonnay (1568 m.), le tribut des glaciers de la Thiaupe et du Cul du Nant, formant coupole au Signal de Belle-Côte, et sur sa rive g. les innombrables émissaires des glaciers de la Glière et de la Becca-Motta. Parvenu à la plaine de Champagny-le-Haut (1480 m.), il y baigne d'un flot assagi les v. du Bois et de la Chiserette, puis il se précipite de rapides en cascades dans les belles gorges de Champagny, en longeant la base de la Forêt-Noire.

Le cours d'eau formé de la réunion de ces deux torrents retient le nom de Doron, et, par une vallée fertile et largement ouverte, passe à Bozel, à Brides-les-Bains où il reçoit sur sa rive g. le torrent des Allues, descend à Salins, en amont duquel il est rejoint du même côté par le torrent de Belleville, et se jette dans l'Isère un peu au-dessous de Moutiers.

Le torrent des Allues et le torrent de Belleville sont les deux principaux émissaires du vaste système glaciaire du massif de Pécelt-Polset.

Le glacier des Eaux-Noires, le glacier de Monquaz et le grand glacier de Gébrulaz donnent naissance au Doron des Allues, qui forme le petit lac du Saut, et qui se réunit au torrent de Tévèda, issu des petits glaciers du Borgne et de la Chambré, pour devenir le torrent des Allues.

Le cirque constitué par les glaciers du Mont du Borgne, de Pécelt, de Thorens et de la Montée du Fond s'écoule par le ruisseau de Thorens, qui, au Plan de l'Eau (1800 m. env.), se réunit au ruisseau du Lou, venu, par le lac du Lou, des petits glaciers de la Vallée-Etroite au revers du Mont Breguin. Le cours d'eau prend alors le nom de Doron de Belleville, et se dirige vers le N. au milieu de la riche vallée où il reçoit encore sur sa g., vers 1400 m., le Nant-Brun, venant du col des Encombres et du Perron des Encombres.

GÉOLOGIE, PRODUCTIONS. — La nature des roches de la Tarentaise, extrêmement bouleversée au point de vue géologique, est exposée en détail dans les articles consacrés à chacun de ses massifs montagneux. A un point de vue général, les massifs de la chaîne frontière appartiennent en grande majorité aux schistes calcaréo-talqueux, tandis que les massifs

intérieurs, plus spécialement calcaires, font pour la plupart partie de l'étage du trias, qui s'y présente avec une grande épaisseur.

C'est à cette formation que se rapportent les ardoisières de Cevins, dont les produits sont l'objet d'un grand commerce.

De nombreuses mines ont été exploitées dans la Tarentaise, notamment celles de Macot et de Peisey. L'une et l'autre étaient des gisements de plomb argentifère.

Le v. de Macot est dans une situation agréable, à proximité et en face d'Aime. Les bâtiments d'exploitation se trouvent au ham. de la Charmette, mais la mine est bien plus élevée, et ses galeries s'ouvrent dans la région supérieure aux forêts. A côté des galeries d'exploitation commencées en 1807, on remarque de grands souterrains creusés au pic, dans une roche stérile, sur l'origine et la destination desquels on a beaucoup disserté sans arriver à une solution certaine. Les produits de la mine de Macot avaient atteint en 1865 une valeur de 250000 fr. (Baron Despine, *Promenades en Tarentaise*.)

Les mines de Peisey ont été plus importantes et d'une exploitation plus régulière et plus profitable. Elles furent découvertes, ou plutôt leur exploitation commença à être faite sur une grande échelle, en 1714, par une compagnie anglaise (Baron Raverat, *la Savoie*). Elles ont passé ensuite à une compagnie sarde, puis au gouvernement. En 1852, elles avaient été rendues à l'industrie privée. On estime que de 1714 à 1828 elles avaient produit pour 20 millions de fr. (Despins). L'invasion de l'eau dans les galeries et l'abaissement de la valeur de l'argent en ont arrêté l'exploitation. Sous le premier Empire, les mines de Peisey étaient un champ d'études pour l'Ecole impériale des Mines alors établie à Moûtiers.

Outre l'exploitation des salines du Rocher d'Arbonne, on signale encore diverses autres carrières, notamment une carrière de marbre blanc aux environs de Pralognan; la carrière d'ardoises de Petit-Cœur, connue par ses magnifiques empreintes de fougères; le gisement d'anthracite de St-Martin-de-Belleville; la tourbière de Séez, etc.

Les productions agricoles de la Tarentaise sont celles de toute la région alpestre. En Basse-Tarentaise, la vigne, les céréales, les arbres fruitiers poussent en abondance et en font un véritable verger. Le bassin d'Aigueblanche est surnommé « le Jardin de la Tarentaise ». La Moyenne-Tarentaise ne cultive déjà plus la vigne; mais, jusqu'à Bourg-St-Maurice et à Séez, ainsi que sur les plateaux ensoleillés qui dominent la vallée au N., les récoltes ordinaires sont produites, et chaque maison, respirant un air d'aisance, a dans son jardin des fleurs et quelques pieds de vigne bien abrités. Au-dessus du ressaut de Ste-Foy, on aborde la culture de haute montagne, l'orge, le seigle, les pommes de terre, mais surtout on se livre à l'élevage du bétail et aux industries pastorales. Il en est de même dans la vallée des Chapioux et ses dépendances. Pralognan et Champagny ont aussi les mêmes productions. Le fromage de Tignes est très renommé.

Pour les vaches dites tarines, Voy. SAVOIE, dép., p. 4494.

FAUNE, FLORE. — La faune de la Tarentaise est celle de tous les pays alpestres de la Savoie et du Dauphiné. Les mammifères les plus abondants sont la marmotte, le renard et le chamois; si des fauves, tels que l'ours, le loup ou le lynx, ont jadis habité les forêts, il y a longtemps qu'ils en ont disparu. Par contre, le voisinage des hautes vallées du pays d'Aoste, où les bouquetins sont spécialement gardés et conservés, fait que parfois ces magnifiques animaux s'aventurent sur le versant tarin de la chaîne frontière, et plus d'un chasseur de Tignes ou de Val-d'Isère en possède la dépouille. Quant aux oiseaux, ce sont ceux de toute la chaîne des Alpes. Les lagopèdes ou perdrix blanches, dites jalabres ou dzalabres dans les patois locaux, habitent volontiers les rocaillies auprès des glaciers; les coqs de bruyère et les gélinottes sont assez nombreux dans la partie supér. de la région forestière. On ne signale pas de gypaètes, mais les aigles, les buses et les autres oiseaux de proie sont assez fréquents, surtout dans les vallées de Champagny et de Pralognan.

La flore de la Tarentaise est très riche, et le revêtement de prairies qui couvre les sommets jusqu'à une si grande hauteur lui donne un champ tout spécial. On trouve là toutes les plantes des hautes régions: à signaler particulièrement les rives de la cascade de Tignes, où l'edelweiss, très abondant, descend jusqu'à 1400 m. environ.

LIEUX HABITÉS, VOIES DE COMMUNICATION. — La Tarentaise a pour capitale Moûtiers (2602 hab.), qui est à la fois le siège d'un évêché, d'un tribunal de première instance et d'une sous-préfecture. Depuis 1893, cette ville est la tête de ligne d'un embranchement du ch. de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée,

embranchement qui la relie à Albertville, et par là aux lignes de Chambéry et d'Annecy. Sous le régime sarde, Moûtiers jouissait d'une certaine importance par sa production de sel: on y avait en effet installé des bâtiments de graduation, dont on voit encore les ruines en aval de la ville, et où l'eau fortement minéralisée de Salins était amenée et évaporée. Les foires de Moûtiers avaient autrefois une animation qui a décliné sensiblement avec l'amélioration des communications.

La seconde ville de la Tarentaise, la première par la population, est la capitale de la Haute-Tarentaise, Bourg-St-Maurice (2827 hab.), au pied du col du Petit St-Bernard. Quoique ce ne soit plus le terminus de la route carrossable, c'est encore le grand centre du roulage; en attendant le prolongement de la voie ferrée, un service régulier de diligences la rattache à Moûtiers. Viennent ensuite Bozel, avec 1172 hab., et Aime, qui en a 1052.

Les grandes agglomérations sont donc rares en cette contrée, qui a joui depuis si longtemps d'une tranquillité absolue, de sorte que les villages et les hameaux s'y sont multipliés à l'infini dans les régions cultivées.

La station thermale de Brides-les-Bains attire depuis un certain nombre d'années un grand nombre de baigneurs, qui y trouvent tous les agréments de la civilisation la plus raffinée au milieu d'un paysage admirable. Un tramway la relie à Moûtiers. Quant à la station de Salins, elle est presque complètement absorbée par le voisinage de Moûtiers, où se fixent, ainsi qu'à Brides, la plupart des baigneurs. Bonneval-les-Bains est sans importance.

Sous le régime sarde, les voies carrossables étaient loin d'être aussi développées, mais elles étaient remplacées par des voies muletières fort bien appropriées à la configuration du sol. Une de ces voies, transformée maintenant en route carrossable jusqu'en vue du chalet des Mottets, desservait le col du Cormet de Roseland et le col de la Seigne; une autre donnait accès au col du Mont pour communiquer avec le Valgrisanche. Les deux principales, qui existent encore, sont les routes muletières du col du Mont-Iseran (2769 m.) et du col de la Vanoise (2527 m.), par lesquelles la Tarentaise communique avec la Maurienne. Un chemin muletier traverse aussi le col de la Madeleine, pour conduire du vallon de Belleville dans la Basse-Maurienne, et deux autres conduisent de la vallée de Champagny dans celle de Tignes et dans celle de Peisey par le col triple du Palet.

Dans un pays aussi accidenté, les voies carrossables sont forcément limitées. La grande route n'allait autrefois que jusqu'à Bourg-St-Maurice. Elle a été ensuite poursuivie jusqu'au col du Petit St-Bernard, et elle rachète par quantité d'énormes lacets tracés sur les contreforts du Mont-Valezan la différence de niveau de plus de 1300 m. qui sépare Bourg-St-Maurice de l'hospice. Il y a une vingtaine d'années, elle a été prolongée à travers la Haute-Tarentaise, et, se séparant à Séez de la route du Petit St-Bernard, elle s'est avancée graduellement jusqu'à Ste-Foy, à Tignes et à Val-d'Isère; elle arrive même jusqu'à Fornet d'une part et au Manchet de l'autre.

Dans la vallée du Doron, la route carrossable, qui s'est arrêtée longtemps à Bozel, monte maintenant jusqu'à Champagny et jusqu'à Pralognan. La vallée des Allues et celle de St-Martin-de-Belleville ont aussi des embranchements de route qui desservent leurs chefs-lieux.

La beauté des sites de la Tarentaise a contribué depuis l'essor de l'alpinisme à y créer des centres de villégiature alpestre: le plus couru est Pralognan, où se sont élevés plusieurs grands hôtels, et dont l'aspect a beaucoup d'analogie avec le fameux Zermatt. Vient ensuite Val-d'Isère, à l'alt. de 1830 m., puis Champagny et Tignes.

ALPINISME. — De même que la Maurienne, la Tarentaise, peut-être à cause de sa difficulté ancienne d'accès, s'est ouverte très tard à l'alpinisme. Les premières excursions qui y furent faites sont dues à des alpinistes anglais qui abordaient la chaîne frontière par son versant italien. Cependant, en 1859 et 1860, M. W. Mathews passait les cols d'Iseran et du Palet, le col de la Leisse, et faisait le 8 août 1860 la première ascension de la Grande-Casse avec le célèbre guide Michel Croz, et le lendemain la première traversée du col d'Aussois. Le 13 août 1861, le même alpiniste faisait, en partant du Valgrisanche, la première ascension de la Tête du Rutor, descendait à Ste-Foy par le col de la Becca du Lac, montait le surlendemain par l'Alpe du Marais au Dôme de la Sache, puis, revenu à Tignes, faisait par le col de la Goletta la première ascension de la Grande-Parei. Il revenait le 5 septembre faire la première ascension de l'Aiguille de Polset par le col de Chavière.

Le 5 août 1862, MM. W. Mathews et le Rév. Bonney faisaient la première ascension du Mont-

Pourri; le 25 août 1863, MM. Nichols, Blanford et Rowsell montaient à la Grande-Parei, et, le 9 août 1865, les mêmes touristes réussissaient la première ascension de la Tsanteleina.

Plusieurs années se passèrent ensuite sans nouvelles visites à la Tarentaise, qui ne vit les ascensionnistes lui revenir que vers 1876, époque à partir de laquelle MM. Puiseux, E. Rochat, Henri Ferrand, etc., commencèrent une exploration raisonnée de ses cimes que complétèrent le Rév. W. A. B. Coolidge et les alpinistes anglais Yeld et Gardiner, ainsi que l'Italien G. Bobba.

Les efforts des clubs alpins pour en favoriser l'accès ont été moins pénibles qu'en d'autres régions, à cause de la présence sur toutes ses montagnes de chalets à de grandes altitudes. Pourtant la section de Tarentaise du Club alpin français a fait construire un refuge aux Nants, dans la vallée de Chavière, pour abréger l'ascension du Dôme de Chassefort; elle a fait élever le refuge du Grand-Col au pied du versant N. du Mont-Pourri, et a organisé le refuge du Prarion au pied de la Galise. Elle avait aussi aménagé un refuge sur le col de la Vanoise, et elle l'a remplacé en 1902 par le chalet-hôtel Félix Faure au bord du lac des Assiettes.

ETHNOLOGIE, PATOIS, COSTUMES. — Les hab. de la Tarentaise, appelés *Tarins*, sont grands, forts, élancés.



Paysanne de la Tarentaise. — D'après une photographie de M. Henri Ferrand.

Les femmes y sont exceptionnellement robustes, et, tandis que les hommes s'occupent des transports, ce sont, dans les hauts villages, les femmes qui vaquent aux travaux de la culture. Dans la vallée de Pralognan, dans celle de Tignes, etc., ce sont elles notamment qui fauchent les foins.

Le patois de la Tarentaise est sonore, fortement teinté d'italien, surtout dans la Haute-Tarentaise.

Les hommes ont maintenant partout adopté le costume ordinaire, mais les femmes de la Haute-Tarentaise ont conservé des costumes spéciaux assez pittoresques. A Bourg-St-Maurice, Séez et environs, elles portent la robe d'une étoffe grossière, dite drognet, rassemblée à la ceinture par de gros plis aplatis. Sur le corsage elles mettent un châle de couleur voyante en laine, et parfois en soie brochée. Leurs cheveux sont serrés sous une sorte de coiffe resserrée, garnie de galons dorés, que l'on appelle la « frontière »; en marche, elles se jettent un autre châle sur la tête pour protéger la frontière. Dans le val de Peisey, une coiffure en lingerie et parfois en dentelles surmonte la frontière, et en marche elles la recouvrent d'un grand chapeau de paille l'été, de castor l'hiver, à larges bords. La robe et le corsage reçoivent des ornements de couleur tranchée, et, par un dimanche d'été, une riche fermière de Peisey se rendant à la messe, à cheval sur son mulet, pompeusement harnaché, présente un coup d'œil fort intéressant.

Dans la Haute-Tarentaise, et spécialement à Tignes, toutes les femmes tricotent des dentelles grossières, généralement connues sous le nom de *dentelles de Tignes*, qu'elles vont vendre pendant l'hiver à Chambéry, à Grenoble et jusqu'à Lyon. Les hommes s'expatrient aussi volontiers pendant l'hiver, et vont soit à Paris, soit même jusque dans

le Portugal, se faire cochers ou commissionnaires. C'est à cet exode et à ces frottements avec une civilisation plus raffinée que les maisons de la Haute-Tarentaise doivent une apparence d'aisance et un confort que n'atteignent pas leurs voisins de la Maurienne.

HISTOIRE. — La Tarentaise a été habitée depuis les temps les plus reculés. Les Romains connaissaient le col principal par lequel elle communique avec l'Italie, le Petit St-Bernard, qu'ils appelaient *In Alpe Grata*, et le col tout voisin de la Seigne, *Cremonis Jugum*, nom que certains paléographes proposent de lire *Ceutronis Jugum*. Une voie militaire passait par la Tarentaise, et la Table de Peutinger y signale les stations *In Alpe Grata*, *Bergintrum* (Bourg-St-Maurice), *Axima* (Aime), *Darantasia* (Centron ou Moutiers), *Obilonna* (la Bâthie ou Conflans), etc. Sur le col du Petit St-Bernard on a trouvé les ruines d'un temple de Jupiter, et même des vestiges mégalithiques qui en reculeraient encore la fréquentation.

En tout cas, sous la domination romaine, Aime était une colonie florissante; sa vieille église St-Martin, auj. classée au nombre des monuments historiques, a été bâtie au ^x^e ou au ^{xii}^e s. sur les ruines d'une basilique romaine.

La Tarentaise était occupée par les Ceutrons (*Ceutrones*), peuplade gauloise, apparentée à celle des Allobroges, et dont le nom est demeuré longtemps usité pour désigner cette région, qu'on appelait le pays des Ceutrons. Ce nom est encore rappelé par celui du v. de Centron, qui est, suivant certains auteurs, le survivant de l'ancienne capitale Darantasia.

L'évêché de Tarentaise existait déjà en 420. D'abord suffragant de l'archevêché d'Arles, puis de celui de Vienne, il fut érigé en métropole au ^{viii}^e s.

En 996, la province de Tarentaise passa sous la domination de ses évêques, qui reconquirent en 1082 la suzeraineté d'Humert II de Savoie; au ^{xiv}^e s., elle fit définitivement partie du Duché de Savoie.

Aussi son histoire est-elle étroitement liée à celle de la Savoie, et nous n'y reviendrons pas ici : Voy. SAVOIE, p. 4486. Pourtant on doit rappeler que la Haute-Tarentaise fut parcourue en août 1689 par des Vaudois regagnant leur pays, et qu'au ^{xviii}^e s. sa front. italienne a été souvent le théâtre de sanglants combats : Voy. ORNELUZE (Massif de l.), RUTOR (Massif du), et SACIÈRE (Pas de la). Annexée à la France en 1792, la Tarentaise fut envahie en 1793 par l'armée sarde; mais, en 1794, les troupes françaises reprénaient le col du Petit St-Bernard, et, en 1795, elles s'emparaient du col du Mont. Jusqu'en 1800, les hostilités se succédèrent sur la frontière.

Au ^{xix}^e s., la Tarentaise n'a attiré sur elle l'attention que par les éboulements du Roc-Rouge en 1877, qui persistèrent pendant plus de deux mois et détruisirent en grande partie les villages des Masures et du Miroir, sur Ste-Foy.

TARENTAISE, Loire, c. de 415 h. (1257 hect.), sur un plateau de 1093 m., à l'O. et près du Mont Pilat (1434 m.), non loin des gorges du Furens naissant, cant. de St-Genest-Malifaux (8 k.), arr. de St-Etienne (17-11 k. S. E.), [§] de Planfoy, [§] 1 éc. pub., 1 éc. priv. — A 2 k. S., manoir de *Pra-routel*, du ^{xvii}^e s.; cheminée monumentale.

— La forêt communale contient 22 hect., sur le granit, à 1080-1160 m. Essences : pin sylvestre 60 %, épicéa 20, sapin 15, pin noir 5. Traitement : futaie jardinée. Forêt non aménagée. Coupes jardinières sur propositions spéciales.

— La forêt sectionale du *Haut de Curtil* et la *Scie-Brûlée* contiennent 1 hect. sur le granit, à 1000-1060 m. Essence : pin sylvestre. Traitement : futaie régulière, non aménagée. Coupes d'amélioration.

— Dans la c. se trouve en partie (187 hect.) la forêt communale de St-Etienne.

— Dans la c. se trouve aussi en partie (5 hect.) la forêt des hospices de St-Etienne.

TARENTE (MOULAGE DE). Un des mouillages de la baie de la Ciotat (dép. du Var), dans l'E. de la baie, devant la plage basse et sablonneuse des Lecques ou des Baunettes, c. et à 1800 m. S. O. de St-Cyr. Ce mouillage est désigné ainsi d'après l'antique *Tauvoentum*, dont y voit quelques ruines informes (Voy. St-Cyr). Dans la partie S. de la plage des Lecques, le mouillage de Tarente offre, à l'O. N. O. du vieux moulin de Tarente, un bon abri contre les vents d'E. et de S. E., et une bonne tenue par 10 à 15 m. d'eau, sur fond d'herbes; mais il est très mauvais avec les vents du N. au S. l'O.

TARERACH ou **TARERACH**, *Pyrénées-Orientales*, c. de 108 h. (817 hect.), à 504 m., dans les Corbières, entre monts arides de 800 à 1000 m., d'où descend un aff. g. de la Tet, distante de 4 k. 1/2, cant. de Sournia (9 k.), arr. de Prades (13 k.), 56-52 k. O. de Perpignan, [§] de Montalba, [§] 1 éc. pub.

TARÈTES (LES), *Loiret*, 97 h., c. de Semoy.

TAREYRE. Ruisseau du dép. de Lot-et-Garonne, du bassin de la Gironde, d'abord dans une région

de collines tertiaires, puis dans les alluvions quaternaires du val de la Garonne, a son principe à 4 k. N. E. de la ville de Casteljaloux, non très loin de la lisière de la vaste région naturelle des Landes. Née d'un coteau de 165 m., à 2 k. 1/2 de la rive dr. de l'Avance, tribut. g. de la Garonne, la Tareyre se dirige vers le N. E. et devient parallèle à l'Ourbise, riviérette à 2 k. 1/2, 5 k. 1/2 au S. E., qui est aussi un aff. direct du fleuve. Elle côtoie de sa rive g. le plateau que vêt la forêt de Sénéstis, passe devant Calonges, entre dans le val de la Garonne, ample et fertile, croise le canal latéral à la Garonne, et va se perdre dans le fleuve à Lagrèze, à 2 k. en amont du Mas-d'Agenais, à 5 k. à l'O. N. O. de la ville de Tonneins, en même temps que le plus occid. des deux bras d'embouchure de l'Ourbise, par une faible altitude. Cours 15205 m., larg. 3 à 4 m., bassin env. 3000 hectares.

TARGAILLAN (POINTE DE). Sommet des Alpes du Chablais, dép. de la Haute-Savoie, dominant au S. le col de Caux. Alt., 1248 m.

TARGASSONNE, Pyrénées-Orientales, c. de 152 h. (780 hect.), à 1597 m., près d'un magnifique chaos de débris granitiques, au-dessus d'un sous-aff. dr. du Sègre naissant, cant. de Saillagouse (14 k.), arr. de Prades (49 k.), 93-77 k. O. S. O. de Perpignan, [§] d'Odeillo-Via, [§] 1 éc. pub.

TARGASSONNE (CHAOS DE). Pittoresque amoncellement rocheux du dép. des Pyrénées-Orientales, situé au S. O. et à 10 k. 1/2 de la forteresse de Mont-Louis, à 1595 m. d'alt., sur le chemin de Targassonne à Angoustrine par la Solana. « Ce n'est qu'une désolation de pierres et de débris, c'est un défilé fantastique de blocs écroulés des montagnes. On dirait des géants mutilés qui hurlent, les entrailles fendues, les bras convulsés. » (Emmanuel Brousse.)

TARGÉ, Maine-et-Loire, 15 h., c. de Parnay. —> Chât. des ^{xv}^e et ^{xix}^e s.

TARGÉ, Vienne, c. de 310 h. (575 hect.), à 116 m., sur la cime d'un rapide coteau de la rive dr. de l'Auzon, aff. dr., et à 3 k. de la Vienne, cant., arr. et [§] de Châtelleraut (4 k.), 57-29 k. N. E. de Poitiers, [§] 1 éc. pub. —> Eglise romane remaniée au ^{xv}^e s.; flèche gothique en pierre.

TARGET, Allier, c. de 684 h. (2647 hect.), sur des collines de plus de 400 m. dont les eaux vont à la rive g. de la Boule, qui court, à moins de 3 k. S. O., dans de profonds, tortueux, sauvages défilés, cant. de Chantelle (12 k.), arr. de Gannat (29 k.), 46-37 k. S. O. de Moulins, [§] de Varennes-sur-Allier à Marcellat (378 k. de Paris), [§] 1 éc. pub., 2 éc. pub., Augustines de Moulins.

TARGETTE (LA), Nord. Voy. ATTARGETTE (L.).

TARGETTE (LA), Pas-de-Calais, 90 h., c. de Louches.

TARGETTE (LA), Pas-de-Calais, 173 h., c. de Neuville-St-Vaast.

TARGON, Gironde, c. de 1169 h. (18967 fr. de rev.; 2588 hect.), sur une colline de l'Entre-deux-Mers, haute de 66 m., au-dessus de l'Eueille naissante, ch.-l. de cant., arr. de la Réole (31 k.), 35-26 k. E. S. E. de Bordeaux, [§] 1 éc. pub., 1 éc. priv., sœurs du Bon Pasteur, j. de p. not., huiss., gendarm. à pied, perc., ag.-voyer. — Vignobles, produisant annuellement env. 200 tonn. (de 900 lit.) de vins blancs, « doux et agréables », dont le prix en primeur est de 225 à 350 fr. le tonn., et 600 tonn. de vins rouges, « bons ordinaires, dans les crus où ils sont bien soignés », dont le prix en primeur est de 250 à 400 fr. le tonn. — Pépinières. — Comm. de bestiaux, grains, farines et bois. — Fabr. de sabots. — F. : 2^e lundi du mois, dern. lundis de janv., févr., avr., mai, juin, juill., nov., déc., 25 mars, 25 août. Marché : le lundi. —> Eg. romane; curieuses sculptures; à deux des angles, guérites rondes du ^{xv}^e s. percées de meurtrières.

Canton, 19 c. : Arbis, Baigneaux, Bellebat, Bellefond, Fontois, Cessac, Courpiac, Escoussans, Faleyras, Frontenac, Ladaux, Lugasson, Martres, Montignac, Romagne, St-Genis-du-Bois, St-Pierre-de-Bat, Soullignac, Targon; 6182 h.; 15708 hect.

TARGOS, Gironde, 103 h., c. de Noailhan.

TARIEC, Finistère, 25 h., c. de Plouvienn, 2 éc. pub.

TARIS, ou ESCOUACH. Ruisseau du dép. de la Gironde. Voy. ESCOUACH.

TARJAZET, Allier, 85 h., c. de Target.

TARLEFFESSE, Oise, 278 h., c. de Noyon.

TARLOT, Charente, 85 h., c. de St-Claud.

TARN. Dép. de la région mérid. de la France, un de ceux dont le territoire est traversé par le méridien de Paris. Il appartient au versant du golfe de Gascogne, et presque point à celui de la Méditerranée, bien qu'il en soit beaucoup plus rapproché; fraction du bassin du Tarn, c'est à ce grand tributaire de la Garonne qu'il doit son nom. Le Tarn le traverse de l'E. à l'O. dans sa moitié supér., en arrose le ch.-l., Albi, et un ch.-l. d'arr., Gaillac, et

en reçoit à peu près toutes les eaux courantes par lui-même ou par de grands affluents dont le principal est le copieux Agout. Le dép. est formé de trois diocèses de la province de Languedoc, à savoir les diocèses d'Albi, de Lavaur et de Castres, qui composaient le pays célèbre dans l'histoire religieuse sous le nom d'Albigeois.

Le dép. du Tarn n'est séparé de la Méditerranée que par le dép. de l'Hérault ou par celui de l'Aude; le golfe du Lion, qui échancre si largement le littoral du Languedoc, est très voisin du pays Castrais (55 à 60 k.). Beaucoup plus éloigné est le rivage du golfe de Gascogne, auquel il envoie ses eaux et que l'on n'atteint qu'après avoir traversé trois départements (Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde, ou bien Haute-Garonne, Gers et Landes). Un ou deux dép. seulement (Haute-Garonne, ou Aude et Ariège, ou Aude et Pyrénées-Orientales) séparent le dép. du Tarn de la front. d'Espagne. Ce territoire irrégulièrement ovalaire, dont Réalmont marque à peu près le centre, et que prolonge vers l'E. un appendice (cantons de Lacaze et de Murat) en guise de manche de raquette, confine aux dép. de l'Aveyron au N. et à l'E., de l'Hérault au S. E., de l'Aude au S., de la Haute-Garonne au S. O. et à l'O., de Tarn-et-Garonne au N. O. Les limites s'appuient sur quelques points à des formes saillantes du relief : le massif de la Montagne-Noire sépare les dép. du Tarn, de l'Hérault et de l'Aude; dans cette même Montagne-Noire, le point de rencontre des trois dép. du Tarn, de l'Aude et de la Haute-Garonne se trouve au milieu du bassin de St-Ferréol, où s'emmagasinent les eaux d'alimentation du canal du Midi; ailleurs, elles suivent des cours d'eau : le Tarn, surtout le Vialar, puis l'Aveyron en aval du confl. de ce Vialar (à Laguëpie), forment, de leurs gorges profondes, limite avec les dép. de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne. En latitude, les points extrêmes sont 44° 12' (le Vialar à Jouqueviel) au N., et 43° 25' (forêt de Ramondens, dans la Montagne-Noire) au S. En longit., les points extrêmes sont 0° 48' O. (à Montdurausse) et 0° 56' E. (à l'E. de Murat). L'ellipse que dessine le contour irrégulier du territoire mesure 109 k. du N. O. au S. E. en passant par Réalmont, centre de figure, et 78 k. du N. E. au S. O. en passant par ou près de ce même centre. La superficie du territoire est de 5780 k. carrés d'après le Service géographique de l'armée, de 5742 k. carrés d'après les chiffres du cadastre; 56 dép. sont plus étendus. Surface, par conséquent, fort inférieure à la surface du dép. moyen, qui est de 6500 k. carrés.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES. — Le dép. du Tarn forme : l'archidiocèse d'Albi (suffragants : Cahors, Mende, Perpignan, Rodez); — il relève des consistoires de Castres, Mazamet, Vabre, Viane (10^e circonscription synodale); — il forme une subdivision milit. (Albi) du 16^e corps d'armée (Montpellier); — il ressortit à la 16^e légion *bis* de gendarm. (Perpignan); — à la cour d'appel de Toulouse; — à l'académie de Toulouse; — à la 9^e insp. des ponts et chaussées; — au sous-arr. de Toulouse-Est et à l'arr. minéralogique de Toulouse (division du Sud-Ouest); — à la 25^e conservation des forêts (Carcassonne); — à la 5^e région agricole. — Il comprend 4 arrondissements (Albi, Castres, Gaillac, Lavaur), 36 cant., 320 c., 48 perc., et 552 095 h. (1901). — En 1900, le dép. possédait 3 041 145 fr. de recettes ordinaires, et le revenu de ses bureaux de bienf. atteignait 258 000 fr. — Ch.-l. : Albi.

Topographie.

RELIEF DU SOL. — Le dép. du Tarn est découpé dans deux régions très différentes, à savoir le Massif Central et le bassin tertiaire du Sud-Ouest. Incliné presque en entier vers le golfe de Gascogne, il est constitué par les pentes les plus mérid. du Massif Central, qui débordent même quelque peu ses limites S. Toute la grande moitié orientale du territoire relève des formations cristallines : c'est le prolongement des schistes primitifs du dép. de l'Aveyron. Sur la limite N. du territoire, entre le Tarn et l'Aveyron, la profonde gorge du Vialar est une tortueuse limite de convention; sur les deux rives règne le même terrain archéen : nous sommes là dans la *Basse-Marche* aveyronnaise. Les schistes cristallins, noyau du Massif Central, se développent de là vers le S., à travers l'*Albigeois* et jusqu'à la *Montagne-Noire*. Les roches archéennes de ce massif, extrémité mérid. du Massif Central et en même temps du dép. du Tarn, passent dans le dép. de l'Aude. Dans la Montagne-Noire et à ses abords, sur le plateau du Sidobre, ça et là le granit étend ses nappes d'éruption à travers les schistes cristallins.

Tel est le caractère bien homogène de toute la moitié orient. du territoire. Pour en donner les limites approximatives vers l'O., puisque c'est de ce côté seul qu'il s'arrête, le terrain archéen ou primitif, à partir du confl. du Vialar et de l'Aveyron au N. et jusqu'à

Sallanche, par les chalets de la Chavière, de Combarnet, de Colette, etc.; sur la terrasse de la rive dr. de l'Arc par les chalets Sur-le-Pis, Sur-la-Barne, de Plan-Fenet, du Châtelard, du Chardonnat, de Pelaou-Rous, de la Frèche, du Coin, etc.; dans tous ces chalets, occupés l'été par la majeure partie de la population des villages avoisinants, on se livre à l'industrie fromagère et à l'élevage des bestiaux.

Les villages qui sont à proximité de ce massif sont ceux de Bessans (1721 m. d'alt.), de Lanslevillard (1499 m.), de Lanslebourg (1598 m.) et de Termignon (1280 m.), en Maurienne.

GÉOLOGIE, ALPINISME. — Par leur constitution géologique, ces montagnes appartiennent à l'étage du lias, et tous les remarquables escarpements qui dominent la vallée de l'Arc sont formés de calcaires schisteux noirs, dont la couleur a notamment valu son nom au Grand-Roc-Noir. Cette roche, peu compacte, se délite assez facilement, et les couloirs qui s'y forment, les talus d'ébouils, fournissent en plusieurs endroits un accès plus facile que ne le ferait supposer la pente générale. Toutes ces pointes, dont les noms peu nombreux attestent qu'elles n'ont guère attiré l'attention des montagnards, ont été escaladées par des alpinistes. M. E. Rochat s'était spécialement voué, en 1880, à l'exploration de cette chaîne, dont l'étude a été reprise et complétée par M. W. A. B. Coolidge.

Aucun refuge n'y a été construit, et ses visiteurs sont toujours partis de Bessans ou des chalets d'Entre-deux-Eaux.

La première carte qui fasse mention de ce massif est la carte de Borgonio, revue par Staguoni, en 1772 : on y trouve un figuré de terrain esquissé, le nom de *Mont Paroussa*, qui semble s'appliquer aux Pointes du Châtelard, et celui de *Mont à la Turra*, qui paraît désigner le Grand-Roc-Noir ou la Pointe du Grand-Vallon; tandis que le *Mont Laveu*, près de la chapelle St-Jacques, est évidemment le Turc. La carte de Raymond, en 1820, en donne une meilleure représentation, mais ne note que le nom de *Montagne de la Paroussa*, appliqué à tout l'ensemble, et l'indication la *Turra*, qui se rapporte plus précisément à la Pointe du Grand-Vallon. Enfin la carte sarde au 50 000^e en présente un relief s'accordant assez avec la plupart des noms conservés par l'Etat-major; c'est là que nous trouvons pour la première fois la dénomination de *Croix de Dom Jean-Maurice*, qui remonterait à la suzeraineté jadis exercée sur Bessans par l'abbaye de St-Michel-de-la-Cluze (Henri Ferrand, *Itinéraire de la Maurienne et de la Tarentaise*). On y voit aussi un *col de Peillenaroux*, qui s'embrancherait entre les deux Pointes Orientale et Centrale du Châtelard, et une *Pointe de Chamoussière*, qui se rapporterait à cette dernière. Cette carte reproduit le nom de la *Turra*, mais le fixe sur un petit renflement du contrefort S. O. de la Pointe du Grand-Vallon, et donne le nom de *ruisseau la Fumaz* à la Sallanche actuelle. Elle mentionne des noms de glaciers qui ne sont plus usités aujourd'hui : *glacier Geffroy* et *glacier Finney* pour le glacier de Vêfrette, *glacier de Fonberet* et *glacier de Pisselard* pour le glacier du Vallonet. Elle dénomme chacun des ruisseaux qui cascaded sur le versant S., et marque un *lac du Grand-Vallon*, qui se serait probablement asséché depuis lors.

On voit que, pour ce massif du moins, la carte sarde avait été fort soigneusement étudiée.

VALLONET (MONT). Sommet du massif du Tinibras, sur la crête front. entre le dép. des Alpes-Maritimes et l'Italie. Voy. TINIBRAS (MONT).

VALLONET (POINTÉ DU). Cime des Alpes de la Maurienne, à l'alt. de 3566 m., point culminant du massif du Vallonet, à 6 k. env. N. de Lanslebourg, dép. de la Savoie.

Cette pointe se dresse sur un contrefort septentrional du Grand-Roc-Noir, entre le glacier du Grand-Vallon, à l'O., et celui du Vallonet à l'E.; elle appartient donc tout entière au bassin du torrent de la Rocheure.

La première ascension en a été faite, le 3 août 1880, par M. E. Rochat.

M. W. A. B. Coolidge, qui la gravit le 27 août 1889, et les alpinistes allemands Blodig et Purtscheller, qui la visitèrent le 4 août 1895, lui contestent la prééminence sur le Grand-Roc-Noir, et proposent de lui attribuer seulement la cote de 3555 m., par comparaison avec les 3557 m. du Grand-Roc-Noir.

VALLONET (POINTÉ DU). Sommet important des Alpes de la Tarentaise, massif de la Grande-Casse, dép. de la Savoie, à 5 k. N. E. de Pralognan, à la même distance E. un peu S. de Planay.

A l'extrémité E. de la ligne de crêtes orientée de l'E. à l'O. qui forme la principale ossature du massif de la Grande-Casse, la Pointe du Vallonet, à l'alt. de 3545 m., est un point nodal d'où ce massif s'épanouit en deux chaînons écartés à angle droit de son alignement général : le chaînon du Grand-Bec et

de la Becca Motta, au N., le chaînon de la Pointe du Creux-Noir et du Mont Bochor au S.

Cette position fait que la Pointe du Vallonet est à cheval sur trois vallées : celle du Doron de Champagny au N. E., qu'elle domine par les grands glaciers de la Becca Motta; celle du Doron de Pralognan à l'O., au-dessus de laquelle elle surplombe le cirque de la Vuzelle; celle de la Glière, qui lui sert d'accès au S. E.

La première ascension en a été faite, le 2 août 1879, par M. Pierre Puiseux, en s'élevant par le versant de la Glière. Depuis, la Pointe du Vallonet, qui est un des plus merveilleux belvédères de la Tarentaise, a été gravie par ses autres faces et par les arêtes; mais l'itinéraire recommandé est toujours celui qui se prend par le chemin du col de la Vanoise, les chalets de la Glière et le glacier du Vallonet. Cinq heures suffisent par la de Pralognan pour atteindre le sommet.

VALLONET (POINTÉ DU). Nom donné parfois par confusion à la Pointe du Creux-Noir, proche voisine de la véritable Pointe du Vallonet (Savoie). Voy. CREUX-NOIR (POINTÉ DU).

VALLONGE (TORRENT DE) OU DE VALONGE, OU EN-GOURRE. Torrent du dép. des Basses-Alpes, du bassin du Rhône, l'une des branches mères de la Maïre. Voy. MAÏRE.

VALLONGUE, Gard, 40 h., c. de l'Estréchure, 1 éc. pub.

VALLONGUE (LA) OU BALLONGUE. Vallée de la chaîne des Pyrénées, bassin supér. de la Bouigane, dans le dép. de l'Ariège. Voy. BOUGANE.

VALLONGUE. Petit pays des Cévennes Méridionales de la Lozère, dans les monts de la Gardonnenque, sur le territoire de la c. de St-Privat-de-Vallongue.

Cette profonde vallée, de 7 k. de long. en ligne droite, est la plus importante source du Bourdon ou Gardon de Dèze. Dominée au N. par les contreforts des monts du Bougès et le Signal de St-Maurice (1554 m.), au S. par le Serre de Lancize, qui culmine au mamelon de Randon (1076 m.), la Vallongue s'ouvre largement à l'E.; mais elle n'est pas « borge » comme tant d'autres gorges cévenoles (Valborge, etc.) : elle communique au contraire largement avec la vallée de la Minente, à l'O., par le col de Jalcreste (852 m.).

Cependant, jusqu'à ces dernières années, c'était un pays perdu, sans communications avec le reste du monde; l'exploitation des mines de plomb argentifère du Bluch avait périéclité faute de voies de transport. Aujourd'hui une route nationale dessert toute la rive gr. et ouvre des débouchés faciles. C'est une région qui, par la beauté de ses châtaigneraies et la variété de ses horizons, mérite d'attirer les touristes.

VALLON (PUCH DE). Autre nom du Puch de Vallon, dép. des Bouches-du-Rhône. Voy. VALLON (PUCH DE).

VALLONNET (COL DU). Col de la chaîne du Serre-Bourreau, dans le dép. des Basses-Alpes. Voy. SERRE-BOURREAU (CHAÎNE DU).

VALLONNET (COL DU). Col du dép. des Basses-Alpes, à 2550 m. env., entre la Rocca Blanca (3193 m.), à l'E., et le contrefort 2750 m. des Rochers de St-Ours à l'O. Ce col, établissant des communications intérieures dans le bassin de l'Ubaye, met particulièrement en relation le b. de St-Paul, sur la haute Ubaye, et le ham. de Fouillouse, dans la combe de Fouillouse, d'une part, avec les v. de St-Ours et de Meyronnes, au débouché du vallon du Pinet, sur l'Ubayette, d'autre part.

Il est formé de mamelons, anciennes moraines recouvertes de gazon, enfilant dans leurs cuvettes une série de petits lacs, que contourne le sentier qui, venant de la Peyrasse (vallon supérieur du Pinet), le traverse pour aboutir aux prairies de la Plate Lombarde au pied du col de Stropia, et au défilé de la Combe de Fouillouse. Il fait partie de cette série de passages dont les sentiers, parallèles à la front., forment le chemin de rocade qui, de l'Argentera (Maïra), mène à Fouillouse.

Ce col fut utilisé, en 1760, par les troupes du maréchal de Thauin, qui, après avoir pris le fort de Larche, descendaient sur St-Paul.

Pozay l'appelle *col des Vallons*, et Bourcet, par confusion avec le col de Portiolette, son voisin, la *Portiolette*.

Horaire : de Meyronnes au col, 2 h. 45 min.; du col à Fouillouse, 1 h.; de Fouillouse au col, 2 h. 20; du col à Meyronnes, 2 heures.

VALLONNETTO (PUNTA). Sommet de la crête front. entre le dép. des Basses-Alpes et l'Italie; dans le massif de Vallon-Long. Voy. VALLON-LONG (MASSIF DE).

VALLONPIERRE (COL ET SIGNAL DE). Passage secondaire des Alpes Dauphinoises, à l'alt. approximative de 2620 m., dans le massif du Sirac, dép. des Hautes-Alpes, à 22 k. O. de la Bessée-l'Argentière, à 19 k. E. de St-Firmin.

Sur la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Séveraisse et celui du Haut-Drac, le col de Vallonpierré est compris entre le Sirac (3438 m.), à l'E., et le Signal de Vallonpierré (2744 m.), à l'O. Il est le point de contact du massif du Sirac et du massif de Paricères, et conduit du Clot-en-Valgodemar aux Auberts-en-Champoléon.

On y monte en 4 heures du Clot en passant sur les bords du petit lac de Vallonpierré; la descente aux Auberts par les pâturages de Vallonplat demande env. 3 heures.

VALLONPLAT (PÂTURAGES DE). Pâturages au fond du val de Champoléon (Hautes-Alpes), sur le chemin du col de Vallonpierré.

VALLONS, Drôme, 51 h., c. de Montoisson.

VALLONS (LES), Seine-Inférieure, 201 h., c. de Notre-Dame-de-Bondeville.

VALLONS (BOIS DES). Bois particuliers du dép. de la Mayenne, dans la c. et au S. de Livet, et dans la c. et au N. de St-Léger. Le bois des Vallons, coupé par la route de St-Léger à Livet, revêt un petit chaînon de la zone forestière de la Charnie. Ce chaînon (151 m. d'alt.), que la vallée de l'Erve, à l'E., sépare de la forêt de la Charnie, s'étend au N. O. vers Montsurs. Sous divers noms, *bois de Bel-Air*, *Grand-Bois*, *bois des Vallons*, les *Rougeries*, les *Montis*, il mesure 12 k. de développement de l'O. à l'E., et se présente sous la forme d'un croissant très mince, ayant moins de 2 k. d'épaisseur max., et tournant sa concavité au N. : les deux cornes du croissant s'avancent au N. O. vers Brée, sur la Jouanne, et à l'E. vers Ste-Suzanne, sur l'Erve. Contenance totale, env. 1200 hect., dont la moitié pour le bois des Vallons. Des étangs emplissent les dépressions et vallonnements du massif central du croissant, lequel correspond au bois des Vallons.

VALLORCINE, Haute-Savoie, c. de 546 h. (non cadastrée), à 4212 m., dans une vallée fort exposée aux avalanches, tout à côté de la frontière de Suisse, dans le massif du Mont-Blanc, sur l'Eau-Noire, cant. et  de Chamonix (17 k.), arr. de Bonneville (74 k.), 109-70 k. E. N. E. d'Annecy,  3 éc. pub. — F. : 2 juin, 19 septembre. — A 2 k. N., près de la frontière suisse, magnifique cascade, haute de 100 m., formée par la Barberine, affl. g. de l'Eau-Noire.

La forêt communale contient 497 hect., sur le calcaire et la silice, à 1500-1800 m. Essences : épicéa 50 %, sapin 5, mélèze 25, hêtre 15, morts bois 5. Hors aménagement, 197 hect. formant zone de protection. Traitement : futaie jardinée, 300 hect., en 5 séries, dites de *Balme*, du *Mollard*, du *Plan*, du *Crot*, du *Conterax*. Coupes annuelles, à la révolution de 180 ans pour l'épicéa et 240 ans pour le mélèze; avec rotations de 20 ans; 272 m. cubes. Réserve, 91 m. cubes.

VALLORY, Haute-Loire, 58 h., c. de Coubon,  exc. du Puy.

VALLOR (LE), Saône-et-Loire, 73 h., c. de Tronchy.

VALLOR (LE), Seine-Inférieure, 400 h., c. de Bolbec.

VALLLOUSE. Un des anciens pays du Dauphiné, extrêmement montagneux, possédant la cime la plus élevée des Alpes Françaises avant l'annexion de la Savoie. La Vallouise s'étend sur une partie considérable du massif du Pelvoux, et elle partage avec l'Oisans, le Briançonnais et le Valgodemar l'appellation de Haut-Dauphiné.

On désigne sous le nom de Vallouise tout le bassin de la Gyrone et de ses affluents, lequel est une subdivision de la rive dr. du bassin supérieur de la Durance.

Elle a pour confins : au N., l'Oisans et le Briançonnais; à l'E., le Briançonnais; au S., le vallon de Fournel; à l'O., le Valgodemar et l'Oisans.

Sauf à l'E. où elle envoie ses eaux à la Durance par une étroite ouverture, les limites qui la séparent de ces pays sont partout la ligne de partage des eaux du pourtour de son bassin.

Ses limites sont donc, en commençant au plus bas : à l'E., la chaîne de Montbrison, avec une ligne de faite passant par le Serre des Hières (1874 m.), la Croix de la Salecette (2355 m.), la Tête d'Amont (2810 m.), le Pic de Montbrison (2825 m.), le Sommet du Sablier (2953 m.), la Cime de la Condamine (2956 m.), le col de la Pisse, le Sommet de l'Eychauda (2664 m.), le col de Méa, les Neyzets, le col de la Cucumelle et la Croix de la Cucumelle (2705 m.); — au N., la chaîne des Agneaux ou de Séguret-Foran, partant du col de l'Eychauda ou de Vallouise (2429 m.), et présentant le col de l'Yret, les Rochers de l'Yret (2853 m.), le col et le Rocher de Montagnolle (2846 m.), le col des Grangettes (2658 m.), le Dôme du Monétier (5200 ou 5325 m.), le Pic du Rif (5480 ou 5400 m.), le col de Séguret-Foran (3336 m.), le Pic de Dormillouse (3566 ou 3536 m.), le col des Brouillards (3050 ou 3200 m.), la Cime des Pavéons (5250 m.), le col Jean Gau-

thier (3150 m.), le col Tuckett, la Montagne des Agneaux (3660 m.), le col de la Pyramide, le pic signalé 3355 m., le col du Glacier-Blanc (3308 m.), le Pic du Glacier-Blanc (3500 m.), la Brèche Cordier, le Pic de Neige Cordier (3615 m.), le col Emile Pic (3502 m.), et la chaîne de la Roche Faurio, profilée par les Pointes de la Roche Émile Pic (3575 m.), de la Roche Paillon (3600 m. env.), de la Roche Hippolyte Pic (3600 m.), par le col de la Roche Faurio (3470 m.), par les Pointes Louise et Xavier Blanc (3650 m.), et par la Roche Faurio (3716 m.); — à l'O., la chaîne des Écrins, du col des Écrins (3415 m.) en suivant par le Dôme de Neige (3980 m.), le Pic Lory (4085 m.), le col des Avalanches (3511 m.), le Fêfre (3650 m.), le Pic Coolidge (3756 m.), le col de la Temple (3285 m.), le Pic de la Temple (3314 m.), le col de la Coste-Rouge (3152 m.), l'Ailefroide (3959 m.), la Brèche des Frères-Chamois (3450 m.), la Pointe des Frères Chamois, la Cime du Coin (3420 m.), le col de l'Ailefroide (3306 m.), la Pointe du Sélé (3485 m.), le col du Sélé (3502 m.), la Crête des Beufs-Rouges (3454 m.), le col de la Pilatte (3400 m.), la Pointe de la Pilatte, le col des Bans (3400 m.), la Cime des Bans (3651 m.), la chaîne des Aupillous avec le Jocelme (3585 m.), le Pic des Aupillous (3506 m.) et le col du Sellar (3067 m.), la chaîne du Bonvoisin présentant le Pic Jocelme (3507 m.), le Pic de Bonvoisin (3560 m.), le col du Loup de Valgodemar (3112 m.), le Pic Verdonne ou Signal de Chabourneau (3524 m.), le col du Loup de Champolôn (3000 m.), le Pic des Bouchiers (3075 m.), le col de l'Alp-Martin ou des Bouchiers (2860 m.), le Pic de la Cavale (2897 m.); — au S., la chaîne des Queyrettes, avec une ligne passant par le col de Vallouise et les Crêtes de l'Alp-Martin (2854 m.), les Sommets des Queyrettes (Pic Occidental ou les Clausis, 3174 m.; Sommet Central ou les Neyzets, 3170 m. env.), le col des Queyrettes (3150 m. env.), le Sommet Oriental ou Pic des Queyrettes (3183 m.), le signal 2762 m., la Crête de la Pendine (2649 m.), le Signal de l'Alp-Martin (2445 m.), la Tête d'O-réac (2106 m.), le col de la Pouterle (1715 m.) et le Signal des Têtes (2046 m.).

Ainsi délimitée, la Vallouise affecte dans son ensemble la forme d'un quadrilatère irrégulier, ayant à vol d'oiseau 19 k. sur sa face occid., et 12 k. sur sa face mérid., 17 k. encore sur la face orient., et 12 k. seulement sur la face septentr., soit une superficie approximative de 2 700 000 hect., dont plus des neuf dixièmes sont occupés par les rochers et les glaciers, une bien faible partie par les forêts, et qui ne laisse en définitive que bien peu d'espace à la culture.

OROGRAPHIE. — Le système orographique de cette région si montagneuse est en discordance, au moins apparente, avec les grandes lignes du plissement alpin. Il se présente sous la forme d'une sorte de cratère qui se serait éguoulé à l'E., vers l'endroit où sa ceinture était la plus faible et la moins haute, entre ses deux plus basses pointes, le Serre des Hières et le Signal des Têtes.

Pour le décrire clairement, il faut suivre les chaînes de pourtour, en y rattachant successivement les protuberances qui en rayonnent vers l'intérieur.

1^{re} Chaîne de Montbrison. — Cette chaîne orient., généralement calcaire, haute, droite, escarpée, dont les pentes très raides sont désolées de casses ou éboulis, ne projette aucun renflement notable, et la vallée principale, des Claux à la Bessée, en accompagne directement la base : il en est de même pour la vallée secondaire supér. de l'Eychauda;

2^e Chaîne des Agneaux ou de Séguret-Foran. — La chaîne septentr., d'expansion puissante, détache à l'intérieur de la Vallouise deux chaînons, dont le premier, fort important, court directement du N. au S., du Pic du Rif aux Claux.

Ce premier chaînon se nomme *chaînon des Arcas*, et présente à partir de son nœud d'origine les points suivants : *Pic des Arcas* (3486 ou 3425 m.), *col de Prail*, *Pointe de la Feste* (3351 ou 3355 m.), *Pic de Séguret-Foran* (3355 ou 3380 m.), *col de Verjes*, *Pic de Clouzis* (3467 m.), *Cornes et Clocher de Clouzis*, *Tour de Clouzis* (3242 m.), *Pic de Coste-Vieille* (3139 m.), *col de Coste-Vieille*, *Aiguille de Coste-Vieille* (3100 m. env.), *Aiguille des Frères Estienne*, *col du Paillon* (2750 m.), *Cime du Paillon* (2794 m.), *Pic du Grand-St-Pierre*, *Colette de Coste-Vieille*, *Bas la Cime* (2650 m.) et *Peyron des Claux*.

Ce chaînon, qui sépare le vallon de St-Pierre à l'O. du vallon de l'Eychauda à l'E., émet lui-même plusieurs ramifications.

À l'E. du Pic de Séguret s'irradie une branche presque aussi importante où la *Brèche Gardiner* (3350 m.), le *Pic Gardiner* (3400 ou 3461 m.), le *Pic de l'Eychauda* (3182 m.) et le *collet d'Avant-Foran* (2899 m.) soutiennent le glacier de Séguret-

Foran au N. et le séparent au S. du glacier de Séguret-d'Avant.

Au S. O. de la Cime du Paillon, une arête descend directement vers Ailefroide, portant le belvédère de la *Tête de la Draye* (2300 m. env.).

Le second chaînon, dit *crête des Pavéous*, se détache de la ligne de faite à la Cime des Pavéous, et vient projeter un bec de 2734 m. au-dessus du Pré de Madame-Carle;

3^e Chaîne de la Roche Faurio. — Prenant naissance à l'extrémité de la nappe supér. du glacier Blanc, cette chaîne, qui ne la dépasse que de quelques centaines de m., n'a pas de contreforts en Vallouise;

4^e Chaîne des Écrins. — Ici trois chaînons de la plus haute importance sont projetés jusqu'au cœur de la Vallouise et en constituent la principale ossature.

A. Du Pic Lory, un chaînon très court, mais de la plus grande élévation, jaillit au N. E., et porte la *Barre des Écrins* (4105 m.), la *Brèche des Écrins*, la *Barre-Noire* (3800 m. env.), les *Barres*, le *col de la Grande-Sagne* naguère dit de l'*Encula* (3550 m. env.), la *Grande-Sagne* (3779 m.), la *Petite-Sagne*, et le *Serre Soubeiran*, soutenant le glacier Blanc supérieur au N. et le séparant du glacier Noir au S.

B. Du Sommet Occidental de l'Ailefroide, qui, de par son alt. de 3959 m., est le troisième sommet du massif du Pelvoux, se détache la puissante chaîne du Pelvoux. On y trouve le *Sommet Central* (3925 m.) et le *Sommet Oriental* (3854 m.) de l'*Ailefroide*, le *col du Glacier-Noir*, le *Petit-Pic Sans-Nom* ou *Petite-Lauze* (3588 m.), le *Coup de Sabre*, le *Mont Salvador-Guillemain*, autrefois *Crêtes du Pelvoux* et même *Pic Sans-Nom* (3915 m.), le *col du Pelvoux*, et l'expansion du Pelvoux avec la *Pointe Puiseux* (3954 m.), la *Pyramide Durand* (3958 m.), le *Petit-Pelvoux* (3762 m.), et les *Trois-Dents*.

Cette chaîne sépare la profonde vallée du Glacier-Noir du Pré de Madame-Carle et du torrent de St-Pierre au N. et à l'E., du glacier du Sélé et de la vallée de la Celse-Nière au S.

C. Du Pic des Beufs-Rouges (3454 m.), une chaîne, encore fort importante quoique moins élevée, s'avance directement à l'E. jusqu'au b. de Vallouise. Elle présente la *Crête des Beufs-Rouges*, avec les pointes 3405 m., 3567 m. et 3451 m., le *col des Beufs-Rouges* (3500 m. env.), la *Pointe de Glaphouse* (3377 m.), le pic 3056 m., le *col des Rouges* (3000 m. env.), le pic 3055 m., le pic 2945 m., et les *Pointes de la Grande-Freysselle* (2744 m. et 2436 m.).

5^e Chaîne du Bonvoisin. — Entre le Pic de Bonvoisin et le col du Loup de Valgodemar, un renflement innomé envoie à l'E. la crête de Bonvoisin, qui sépare le bassin de réception du torrent des Bans au N. de celui du torrent de la Selle au S.;

6^e Chaîne des Queyrettes (limite mérid.). — Du Pic Central des Queyrettes, dit les Neyzets, une haute arête se prolonge au N. E., portant le *col de l'Aiglier* (3208 m.), la *Pointe de l'Aiglier* (3325 m.), le *col d'Entraigues* (2926 m.) et les *Crêtes de l'Aiglier* (2968 et 2441 m.), pour venir se terminer auprès des granges de Narreyrous au-dessus de Puy-St-Vincent.

HYDROGRAPHIE. — Avec des crêtes d'une semblable altitude, il n'est point étonnant que la Vallouise recèle d'immenses nappes glaciaires.

Au revers mérid. de la chaîne des Agneaux ou de Séguret-Foran, se trouvent les glaciers de *Séguret-Foran* et de *Séguret d'Avant*, à l'E. du chaînon des Arcas, avec un petit glacier ou plutôt *névé de Clouzis*, et plus à l'O. un certain nombre de petits glaciers suspendus dont l'un est le glacier de la *Pyramide*. Entre la chaîne de la Roche Faurio et le chaînon des Écrins s'étale le magnifique glacier Blanc, qui commence à la célèbre rimaye des Écrins pour s'abaisser par sa superbe cascade de séracs presque jusqu'au Pré de Madame-Carle. Entre le chaînon des Écrins et celui du Pelvoux s'allonge l'interminable glacier Noir, dont l'extrémité infér. vient confondre ses moraines frontales avec les pierres du Pré de Madame-Carle. Sur la masse même du Pelvoux, on distingue au N. le glacier de la *Momie*, à l'E. le glacier des *Violettes*, au S. les glaciers du *Clot de l'Homme*, un glacier sans nom et le glacier du *Coup de Sabre*. Le glacier de l'*Ailefroide* et le glacier du *Sélé* occupent l'espace compris entre l'Ailefroide, le Pic du Sélé et la Crête des Beufs-Rouges; cette dernière est tapissée par quelques glaciers suspendus, dont un au N. reçoit le nom spécial de glacier des *Beufs-Rouges*. Enfin entre les Aupillous et le Bonvoisin se trouve le glacier du *Sellar*, et quelques autres petites nappes glaciaires s'attachent aux pentes de la crête de Bonvoisin.

Ce sont ces réservoirs qui donnent naissance aux cours d'eau de la Vallouise.

Le plus important se forme dans cette étrange

plaine de cailloux dite le Pré de Madame-Carle, lit d'ancien lac, par la réunion des écoulements des deux plus vastes glaciers du système, le glacier Noir et le glacier Blanc. Torrent impétueux dès l'abord, qui ne se laisse pas traverser à gué et ne souffre pas longtemps les ponts, il prend sa course au S. sous le nom de *torrent de St-Pierre*, et se trouve au replat d'Ailefroide rejoint par un cours d'eau presque aussi important, le *torrent de la Celse-Nière*, qui, issu des glaciers d'Ailefroide et du Sélé, a drainé toute la face mérid. du Pelvoux.

Leur réunion forme le *torrent d'Ailefroide*, qui descend à l'E. S. E. dans une gorge tapissée de molèzes, et après une série de cascades remarquables arrive aux Claux-en-Vallouise, où il reçoit sur sa rive g. le *torrent de l'Eychauda*, collecteur des névés de Clouzis, des glaciers de Séguret d'Avant, de Séguret-Foran et des prairies des cols de l'Eychauda et de la Cucumelle. Avant de l'atteindre, les eaux du glacier de Séguret-Foran ont formé le beau lac de l'Eychauda, popularisé par la peinture.

Aux Claux, le cours d'eau prend un nouveau nom : c'est le *Gyr*, qui s'incline au S. et traverse la partie la plus riante et la plus fertile de la région pour atteindre le b. de Vallouise, à l'aval duquel il se confond avec l'*Onde*, près de la petite chapelle de St-Genest.

L'Onde est née à Entraigues par la réunion du *torrent des Bans*, descendu des cols de la Pilatte, des Bans et du Sellar, et du *torrent de la Selle*, écoulement des cols du Loup de Valgodemar, de l'Alp-Martin et de Vallouise, et elle a recueilli les eaux du ruisseau de Narreyrous, enfant des Queyrettes et de l'Aiglier.

Le Gyr et l'Onde (d'autres disent le *Gy* et la *Ronde*) réunis forment la *Gyronda*, qui descend majestueusement au S. E. au travers des campagnes des Vigneaux, franchit l'étranglement de la Batie, et vient se jeter dans la Durance à la Bossée, tout proche de la station la Bessée-Argentière du ch. de fer de Gap à Briançon.

Ce magnifique système hydraulique, qui fournit une puissance considérable, n'a pas encore été mis en exploitation.

Quant aux glaciers qui l'alimentent, il résulte des observations faites sous les auspices du prince Roland Bonaparte comme de celles organisées par la Société des Touristes du Dauphiné, sous la direction de M. le professeur Kilian, que tous, sauf le glacier Blanc, sont en période continue de recul. Par un phénomène dont on n'a pu encore découvrir la cause, les oscillations du glacier Blanc ne sont pas synchroniques avec celles de ses congénères. Il résulte de témoignages précis que vers 1850 le glacier Blanc et le glacier Noir se rejoignaient dans la partie supér. du Pré de Madame-Carle. Le glacier Blanc décaît, se sépara du glacier Noir, et son front remonta rapidement. Vers 1885 il ne dépassait guère le plateau du refuge Tuckett. Depuis lors il s'est avancé, a regagné presque la moitié du terrain perdu, et en l'année 1895 il avait encore augmenté de 5 m. Mais, d'après le rapport présenté en 1901 à la Commission des glaciers par M. Kilian, il avait dès 1899 recommencé son mouvement de recul.

VOIES D'ACCÈS. CENTRES HABITÉS. DIVISIONS ADMINISTRATIVES. — La Vallouise n'a qu'une seule voie d'accès carrossable : c'est la route qui, partant de la route nationale de Grenoble à Briançon par Gap, ou de la station de la Bessée-Argentière sur la ligne de Gap à Briançon, escalade par un grand lacet l'ancienne moraine frontale du glacier de Vallouise, arrive au petit v. de la Batie, seuil de la vallée, puis, parvenue sur le plateau, dans la plaine de la Vallouise antérieure, court par les terres fertiles des Vigneaux, sur la rive g. de la Gyronda, jusqu'à Rièr-Pont, faubourg du ch.-l. de la région, Vallouise, naguère Ville-Vallouise, situé à 1200 m. env. d'alt., à 10 k. de distance de la station précitée.

Ici la route se divise en deux branches : l'une continue de remonter la rive g. de la vallée et dessert la Vallouise centrale en passant au Poët, au Sarret, à St-Antoine, et se termine aux Claux (4 k. de Vallouise). L'autre, traversant le Gyr, passe par Vallouise, franchit l'Onde, et monte à Puy-St-Vincent pour aller, sur une admirable terrasse de cultures, de prés et de forêts, desservir les v. des Alberts et des Prés.

Des chemins muletiers remontent ensuite des Claux (1260 m.), l'un jusqu'au plateau d'Ailefroide (1505 m.), et l'autre jusqu'au col de l'Eychauda (2429 m.), d'où il redescend au Monétier-les-Bains dans la vallée de la Guisanne, sur la route du Lautaret. Un troisième chemin muletier remonte la vallée de l'Onde et conduit de Vallouise à Entraigues. Le reste de la viabilité locale ne se compose que de sentiers de montagnes.

Le centre principal de la région, appelé comme elle Vallouise, b. très bien situé dans un plateau ouvert et fertile, est divisé en deux parties par le

Gyr, la Ville sur la rive dr., et Rière-Pont sur la rive gauche.

Tous les villages qui s'étagent en remontant le Gyr, le Poët, le Sarret, St-Antoine, les Claux, ont un air d'aisance, plus que celui des Vigneaux, le v. d'aval, dont la prospérité a été atteinte par la disparition des vignes d'où il tirait son nom.

La Batie, le Grand-Parcher et le Petit-Parcher, le Villard, Puy-Aillaud, ainsi que les villages de la terrasse occid. supérieure, sont maintenant composés de maisons larges et bien bâties; leur hygiène a beaucoup gagné par les incendies qui ont fait disparaître les anciennes chaumières et donné lieu à la construction d'habitations plus commodes.

Quant à Ailefroide et à Entraigues, ce sont des groupes de chalets qui ne sont habités que l'été; il en est de même de Narreyrous, au pied de l'Aiglier, et de Chambran dans le vallon de l'Eychauda.

Au point de vue administratif, la Vallouise fait partie du cant. de l'Argentière, arr. de Briançon. Elle forme 4 c. : les Vigneaux, 353 h.; Vallouise, réparti en 2 paroisses, Ville-Vallouise et Puy-Aillaud, 937 h.; le Puy-St-Vincent, aussi réparti en 2 paroisses, Puy-St-Vincent et les Prés, 591 h.; et Pelvoux, naguère la Pisse, 641 habitants. En tout, 2542 hab., d'après le recensement de 1901, qui accuse une diminution notable sur les recensements antérieurs.

La Vallouise, dont toute la partie basse et plate, de la Batie aux Claux, ainsi que les pentes infér. des coteaux, sont cultivées avec soin, ne renferme que très peu de forêts. Les principales se trouvent sur la Crête de la Pendine, la Tête d'Oréac, la Pusterle au-dessus de la terrasse des Prés; il faut encore signaler la belle forêt de mélèzes qui tapisse la gorge entre les Claux et Ailefroide et remonte même un peu dans la vallée de la Celse-Nière.

HISTOIRE, ONOMASTIQUE. — M. J. Roman, dans son *Introduction au Dictionnaire topographique du dép. des Hautes-Alpes*, admet qu'une voie secondaire romaine, embranchée à *Stabatio* (le Mondier-les-Bains) sur la voie militaire du Lautaret, pénétrait en Vallouise par le col de l'Eychauda, passait aux Claux, au b. de Vallouise, remontait la vallée de l'Onde, et redescendait en Valgodemar par le col de Bonvoisin. Ce système a été vivement combattu par d'autres savants, qui laissent la Vallouise en dehors de l'occupation romaine. Les premiers documents certains la nomment *vallis Gerentonna*, du nom de son cours d'eau la Gyronde. On la trouve déjà désignée *In Gerentonnis* dans le testament d'Abbon, en 739. Plus tard (1091, 1118), le nom s'était altéré en *Jarentona*.

Cette vallée fut de bonne heure pénétrée par l'hérésie des Vaudois, et en manière de mépris on l'appela alors *vallis Puta*, Valpute, nom qui se substitua à *vallis Gerentona* dès la fin du xii^e s. et l'emporta dans le xiii^e. Mais, en 1480, la vallée prit le nom de *vallis Loysia*, par reconnaissance envers le roi Louis XI, qui, par lettres patentes de 1478, avait fait cesser, ou plutôt suspendu, les persécutions barbares dont les habitants avaient été victimes pendant plus de deux siècles.

Les persécutions recommencèrent sous Charles VIII. Les expéditions dirigées alors et au xvi^e s. contre les Vaudois mirent à plusieurs reprises à feu et à sang la malheureuse vallée.

En 1488, des troupes sous les ordres du légat Albert Cattaneo furent envoyées dans les vallées vaudoises pour en extirper l'hérésie. Elles envahirent la Vallouise, dont les habitants refoulés remontèrent jusqu'au vallon de la Celse-Nière, où ils se réfugièrent dans la grotte de Capescure. Nicolas Chorier, dans son *Histoire du Dauphiné*, raconte comment on les enfuma dans cette caverne, qui prit depuis le nom de *Baume des Vaudois* ou de *Balme Chapelue*, et comment ils furent passés au fil de l'épée; il compte que dans cette expédition et dans celles qui suivirent, plus de 3000 Vaudois périrent. La Vallouise fut entièrement dépeuplée, et il fallut la repeupler. On y appela force gens de toutes parts, à qui on distribua les biens des immolés et des pros crits. Mais cette immigration facile ne fut pas heureuse, et elle donna naissance à une population abâtardie où le crétinisme et le goitre étaient endémiques. Ce n'est que dans la seconde moitié du xix^e s. que les progrès de l'hygiène ont eu raison de cette dégénérescence, et auj. les goitreux sont assez rares dans la vallée.

En 1793, la Vallouise reçut le nom révolutionnaire de *Val-Libre*.

En arrivant en Vallouise, au-dessous du seuil de la Batie, on traverse les restes d'une ancienne muraille fortifiée qui semble avoir barré l'entrée de la vallée. On l'appelle communément la *muraille des Vaudois*, et la légende, en effet, en attribue la construction aux Vaudois, qui l'auraient élevée dans le but de défendre leur pays contre les invasions des persécuteurs. Certains en font remonter l'éta-

blissement aux Romains, ce que dément son appa- riel négligé; d'autres enfin y voient tout simplement des retranchements établis pendant les campagnes de Lesdignières; mais on n'a en réalité rien trouvé de bien certain sur la date et l'origine de cette étrange construction.

Les noms de lieux ont subi en Vallouise, comme dans la plupart des vallées des Alpes, d'assez notables changements.

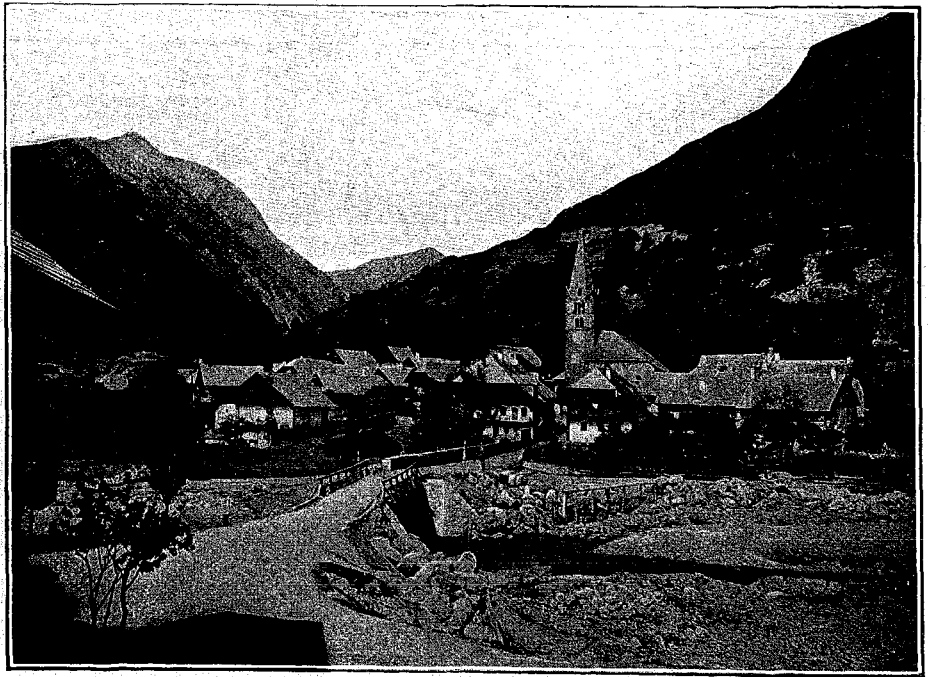
La carte de Cassini, très sobre dans cette région, donne les orthographes *Gy*, *Ronde*, *Eychauda*, *Ale- froyde*, *Alp-Martin*. La carte de Bourcet donne *Echauda*, *Alefrède*, *Beauvoisin*, le *Haut-Martin*, les *Bancs*; elle appelle *vallon de Sapenière* le vallon de la Celse-Nière et *vallon de Verjes* le vallon de St-Pierre; elle nomme *col de Clausis* le col de la Pisse de l'Eychauda, *col Paquet* le col de Méa, *Pointe de Prât* la Pointe des Arcas, *Montagne d'Oursine* la Barre des Ecrins, *Pointe des Verges* le Filre ou le Pic Coolidge, *Grand-Pelvoux* l'Aile- froyde, *Pointes de Séloux* la crête des Frères Chamois et du Sôlé, *Pointe de Clouzis* le Pic des Queyrettes, et *Pointe de Barres* la Crête de l'Alp- Martin.

L'ouvrage du marquis de Pezay, *les Vallées des Alpes*, désigne la Gyronde par le nom de *Pisse*, et

col de l'Eychauda, et V. Puiseux, ayant entendu parler de l'ascension du capitaine Durand, voulut la renouveler et gravit, le 9 août 1848, la pointe la plus élevée en neiges, depuis baptisée en son hon- neur Pointe Puiseux. Ce fut la première ascension faite dans ces parages dans un but d'alpinisme.

Les visites des protestants anglais aux vallées vau- doises amenèrent en Vallouise quelques personnes qui apprécièrent la beauté de ses sites, y revinrent et en amenèrent d'autres. C'est ainsi que William Beattie et Bartlett, préparant leurs *Vallées Vau- doises*, et lord Monson dessinant ses *Vues des Hautes-Alpes*, mirent en lumière, dès 1837 et 1840, les curiosités pittoresques de la Vallouise.

En 1841, le professeur Forbes passait le col du Sellar; en 1846, des touristes français, sous la con- duite d'un chasseur de chamois de la Bérarde, Rodier, rouvraient le passage du col de la Temple, dont le souvenir était perdu depuis plus de cent ans (anc. col de *Lallefroide*); en 1860, M. William Mathews faisait une tentative d'ascension au Pelvoux, reprise avec succès l'année suivante par Whymper et R. Macdonald; en 1862, le professeur Tuckett faisait une exploration complète du bassin supér. du glacier Blanc et livrait deux assauts infructueux à la Barre des Ecrins; enfin, en 1864, E. Whymper,



Vallouise, le pont du Gyr, et la vallée d'Entraigues ou de l'Onde, d'après une photographie de M. Rava.

le ham. de Narreyrous par celui d'*Alpe de las Renous*; il appelle *col de Quiers* le col des Queyrettes.

Les *Mémoires* de la Blottière donnent au col de la Temple le nom de *col de Lallefroide*, de *Vallée- Froide* ou de *la Grande-Sagne*, et au col du Sellar celui de *col de Bonvoisin*; ils appellent *col de la Chevalière* celui de la Cucumelle, *col des Quayres* celui des Queyrettes, et *col de Lallouard* celui de la Pisse.

D'après M. J. Roman (*Dictionnaire topogra- phique des Hautes-Alpes*), l'Eychauda s'écrivait en 1311 *Echauda*, et plus avant dans le xiv^e s. *collum Eychoudati*; les Claux, *Claves* en 1394; Ailefroide, *Montanea Alefrigide* en 1319, et *Malefrigida* au xv^e s.; Parcher ou le Parcher, *Apud Parchetos* en 1319, etc.

Deux alpinistes qui ont particulièrement étudié ces régions, MM. Maurice Paillon et Henri Ferrand, sont d'avis que l'Ailefroide et l'Eychauda sont des corruptions pour « la lée froide » et « la lée chaude », le mot *lée* étant employé dans le pays pour désigner une vallée montagneuse resserrée, ce qui concor- derait en effet avec les expositions opposées de ces deux vallons.

ALPINISME. LIEUX REMARQUABLES, GÉOLOGIE. — Le premier explorateur de la Vallouise fut le capitaine Durand, qui, amené par les travaux de triangulations nécessaires à la carte de l'Etat-major, fit la première ascension du Pelvoux, atteignant le 6 août 1830 la Pyramide (3938 m.), et y séjourna plusieurs jours.

La recherche des plantes y amena en 1848 deux botanistes fameux, le Dr Grenier et Victor Puiseux, alors professeur à Besançon. Ils pénétrèrent par le

Moore et Walker réussissaient la première ascension du géant du massif.

L'alpinisme s'endormait alors un peu dans la Val- louise; il se réveilla en 1872 par les ascensions de M. Coolidge à la Barre des Ecrins et à l'Ailefroide. Depuis lors le mouvement alla en s'accroissant, et peu à peu toutes les cimes de cette magnifique citadelle furent emportées les unes après les autres par le flot pacifique des ascensionnistes. La dernière exploration raisonnée de crêtes jusqu'alors peu connues fut la belle campagne d'un alpiniste lyonnais, M. Maurice Paillon, qui, en 1900 et 1901, parcourut successive- ment tous les pics de la chaîne des Arcas.

Entraînés par la beauté des sites de la moyenne Vallouise, par les grandioses spectacles de ses hautes cimes et de ses grands glaciers, les touristes ont envahi la Vallouise, et leur afflux y a amené l'organisation de ressources importantes pour son par- cours.

Deux hôtels modestes se sont ouverts à Ville-Val- louise, qu'un service régulier de voitures publiques rattache à la gare de la Bessée; un autre s'est in- stallé au Poët, et depuis peu d'années un hôtel bien simple, mais suffisant, s'est ouvert au centre du beau plateau d'Ailefroide. Le Club alpin français a con- struit au Pré de Madame Carle un refuge, dit refuge Cézanne, qui, deux fois emporté par les avalanches de printemps et deux fois rétabli, facilite grande- ment les excursions dans les alentours du glacier Noir; la même association a construit un refuge à 2500 m. d'alt. vers le plateau du glacier Blanc, près de la roche qui servit d'abri à M. Tuckett dans ses explorations, d'où le nom de refuge Tuckett. Un

refuge, dit refuge Puiseux, établi dans la vallée de la Celso-Nière, n'était pas suffisamment élevé pour rendre des services appréciables; il a été remplacé, de même qu'un refuge voisin dit refuge de Provence, par le refuge Lemercier (2700 m.), construit sur une terrasse de la face mérid. du Pelvoux, près du glacier du Clot de l'Homme.

Des guides ont été aussi organisés, réglementés et tarifés par la Société des Touristes du Dauphiné, pour la visite de tous les pics de la Vallouise, et les dynasties des Estienne, des Barnéoud, etc., se sont illustrées par leur solidité et leur dévouement.

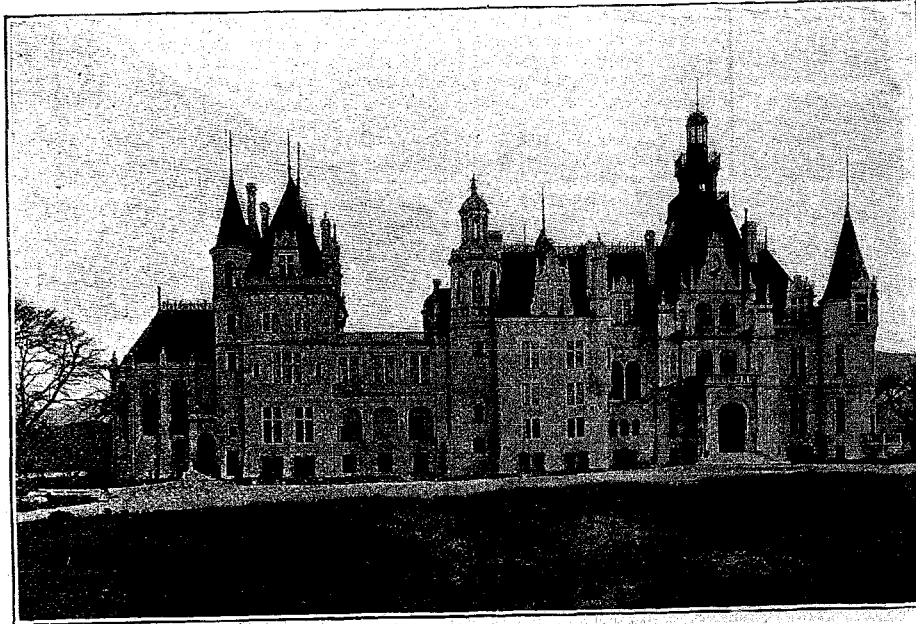
Les lieux remarquables de la région ont tous été énumérés ci-dessus, et il suffit de les rappeler. La magnifique prestance du Pelvoux, le « Grand-Pelvoux de Vallouise », comme on disait autrefois, commence à s'apercevoir de la chapelle de St-Genest; elle frappe surtout les yeux des abords des Claux, où la superbe montagne, encadrée par les gorges d'Ailefroide, forme un paysage admirable. La forêt de mélèzes qui conduit à Ailefroide est ravissante, et le spectacle même du plateau d'Ailefroide est fort curieux. Le Pré de Madame Carle, ancienne prairie lacustre qui appartenait, paraît-il, à la femme d'un président au Parlement de Dauphiné, Geoffroy Carle, et qui depuis a été recouverte par les moraines, bien qu'il y subsiste encore un lambeau de bois de mélèzes, offre un coup d'œil grandiose, moins ce-

Martin. Les pointes de l'Aiglier et des Queyrettes (Clouzis) en sont formées. Ce terrain nummulitique est souvent composé de schistes noirs et de grès dont on trouve des lambeaux enclavés dans les replis du gneiss jusqu'au-dessus d'Ailefroide, et même beaucoup plus haut sur les flancs du Pelvoux.

Le vallon de l'Eychauda est creusé dans le même terrain, qui à l'E. se trouve recouvert à son tour par une puissante série d'assises calcaires, cargneules, calcaires compacts, gypses, calcaires gris et grès à ciment calcaire. Ces couches semblent à leur tour être recouvertes à l'E. sous les grès quartzeux, les grès à anthracite et les schistes micacés; mais cette apparence n'est que le résultat d'un renversement qui s'est prolongé sur une grande échelle dans cette partie des Alpes.

Ces divers éléments ont été combinés, broyés et mélangés par les puissantes érosions des phénomènes glaciaires, qui eurent à ces hauteurs des intensités toutes particulières; ils ont produit une grande quantité de limon fin qui résulte toujours de la lévigation des boues glaciaires, et c'est ainsi qu'ont été formées les terres si fertiles de la Vallouise.

M. Termier, dans une étude spéciale sur le massif de Séguret-Foran, déclare que celui-ci est presque entièrement composé de roches cristallines. Au contraire, la chaîne de Montbrison, dont les dentelures étranges apparaissent sur l'horizon de Briançon, est



Château de Valmirande (Haute-Garonne). — D'après une photographie communiquée par M. de Lassus.

pendant que le fond du glacier Noir ensermé entre les hautes murailles du Pelvoux, de l'Ailefroide, du Pic Coolidge, et surtout des Barres, qui le dominent de plus de 1000 m. La vue de la face N. des Ecrins, avec son éventail de glaces et de neiges immaculées, vue qui se développe sur le plateau supér. du glacier Blanc et mieux encore sur les pentes du col Emile Pic ou de Roche Faurio, est de toute beauté. Enfin le lac de l'Eychauda, avec ses banquises en miniature et son cadre sévère, si bien fixé sur la toile par le peintre dauphinois Guétal, est une véritable merveille.

Le massif du Pelvoux, auquel appartient le cirque de la Vallouise, est principalement composé d'une puissante ossature de granit ou de protogine massive. Sur ses pentes s'appuie de tous côtés une épaisse écorce de gneiss déchirée et fracturée (Ch. Lory, *Géologie du Dauphiné*). Ce gneiss constitue la plus grande partie des montagnes de la Vallouise. « La Montagne des Agneaux est formée d'une série de grandes écailles de gneiss en assises planes régulièrement inclinées »; mais le gneiss perce en quelques points, dans les crêtes extrêmes de ce versant, « et les glaciers du Montier amènent des blocs d'une belle protogine à feldspath rouge ».

Les vallons d'Ailefroide et d'Entraigues sont creusés dans les mêmes gneiss, et leurs parois, le versant du Pelvoux lui-même au regard des chalets d'Ailefroide, sont formés de gneiss plus ou moins feuilletés.

Sur ces gneiss reposent de nombreux fragments d'un terrain nummulitique. Elie de Beaumont en avait déjà reconnu l'existence dans le vallon d'Entraigues et dans celui de Bonvoisin ou de l'Alp-

formée de roches calcaires aux cassures abruptes.

Quant à la flore et à la faune de la Vallouise, elles sont les mêmes que celles de l'ensemble de la région du Pelvoux, avec une allure cependant un peu plus mérid. de la végétation. Les loups et les ours ont depuis longtemps disparu, et les renards y sont, comme ailleurs dans les Alpes Dauphinoises, les seuls représentants des fauves. On trouve encore quelques chamois, en décroissance là aussi, devant les arêtes perfectionnées. Les rapaces, auxquels les escarpements de Montbrison, de Costevieille, de Clouzis, etc., offrent de si commodes refuges, sont nombreux, et les hauts alpages recèlent communément des compagnies de lagopèdes (jalabres). Enfin la marmotte vulgaire fait souvent retentir les pâturages de ses sifflements, et plusieurs pentes exposées au soleil ont pris de son habitat le nom de Dormillouse.

VALLOUISE, naguère *VALLE-VALLOUISE*, *Hautes-Alpes*, c. de 957 h. (7299 hect.), à 1200 m. env., dans la région du Pelvoux dite aussi Vallouise, au pied d'un promontoire crénelé de rochers qui porte de vastes pâturages sur son plateau presque uni, sur les deux rives du Gyr (la *Ville* sur la riv. dr., *Rivière-Pont* sur la riv. g.), en amont du confl. de l'Onde, cant. de l'Argentière (11 k.), arr. de Briançon (26 k.), 82-46 k. N. E. de Gap, (TE, ES, 8, 5 éc. pub., not., buiss., perc., bur. de bienf. — Ardoisière. — F. : 25 avr., 4 oct. Marché : le mardi. —> Eg du xvi^e s.

VALLOUISE (Col. DE). Nom que la carte de l'Etat-major donne au col de l'Eychauda (Hautes-Alpes). Voy. EYCHAUDA (Col. de l').

VALLOUSE ou VALOUSE. Ruisseau du dép. des

Deux-Sèvres, du bassin de la Loire, sur les schistes cambriens, l'éocène, le lias, a son principe à 11 k. N. très légèrement E. de St-Maixent, à 16 k. S. (aussi très légèrement E.) de Parthenay, à la lisière S. de la forêt de la Saisine, sur un massif de 249 m. qui forme l'isthme des eaux entre le bassin de la Sèvre Niortaise, lt. côtier (à l'O.), et celui du Clain, sous-affl. g. de la Loire par la Vienne (à l'E.). La Vallouise coule au S. E., puis au N. E., puis à l'E. Elle a cessé auj. de remplir le vaste étang des *Châtelliers*, où elle unissait ses eaux à celles de la *Fouquièrre* ou *ru de Chantecorps*; mais on voit encore l'abbaye des Châtelliers, qui fut fondée au commencement du xii^e s. au bord dudit étang, et où l'on admire les ruines pittoresques de l'ég. envahies par une végétation touffue. Quant à l'étang de la Roche, il existe encore; il est fort étroit, long de près d'un k., sans compter l'estuaire par lequel arrive le *ru de la Perlière*, venu (S. O.) du v. de Fomperron. Peu après cette vasque assez pittoresque, la Vallouise atteint la rive dr. de la Vonne, dont elle est, pour ainsi dire, la seconde branche mère; elle ne s'unit pas, à proprement parler, à la Vonne elle-même, elle remplit avec elle un étang allongé qui dort, à 125 m. env. d'alt., au pied du b. de Méni-goutte. Cours 14 k., larg. 3, 4, 5 m., bassin 4874 hect., eaux ordinaires 801 lit. (d'après la *Statistique des cours d'eau du dép. des Deux-Sèvres*, qui les estime beaucoup trop haut), étiage fort bas, crues ordinaires 3 à 4 m. cubes. 5 moulins à farine.

VALLOUX, *Yonne*, 217 h., c. de Vault-de-Lugny. VALLON, *Calvados*, 58 h., c. de Castillon, cant. de Balleroy.

VALLEY, *Loire*, 50 h., c. de Pavazin.

VALLY, *Finistère*, 105 h., c. de Daoulas.

VALMAGNE, *Hérault*, 20 h., au centre d'un magnifique vignoble arrosé par un affl. dr. du Pallas, c. de Villeveyrac. — Anc. abbaye convertie en château. L'abbaye de Valmagne (*Vallis Magna*), qui fut d'abord de la congrégation du bienheureux Gérard de Salles, fut fondée en 1158, affiliée peu de temps après à Cîteaux, et reconstruite à partir du commencement du xiii^e s. Le cloître est de cette dernière époque; ses arcades sont disposées trois par trois sous un grand arc brisé; à un angle est une rotonde voûtée ayant servi de lavabo et dont les croisées d'ogives furent mises à jour, en 1768, par la suppression des remplissages qui les unissaient. L'église, grand monument de style gothique septentrional avec transept, bas-côtés, rond-point de sept chapelles, arc-boutants et fenêtres supérieures, date de la fin du xiii^e s. et du xiv^e; elle sert auj. de cellerie; une chapelle a été construite pour le culte, au xix^e s., le long du bas-côté N. de la nef. Les bâtiments d'habitation subsistants datent des xv^e et xvi^e s.; la salle capitulaire, du xv^e ou du xvi^e s., est remarquable par l'élégance de sa voûte. Dans le cloître ont été recueillis des débris de sculpture et des pierres tombales. — Au-dessus de l'abbaye, curieux rochers que leurs découpures ont fait appeler les *Dentelles de Valmagne*.

VALMAGNE (DENTELLES DE). Rochers du dép. de l'Hérault, dans la c. de Villeveyrac, au-dessus de l'anc. abbaye de Valmagne, à 8 k. N. de Méze. Ils se dressent brusquement au milieu d'un paysage insignifiant par son relief, mais curieux par les teintes rouges et bariolées du sol (étage garumnien). Les Dentelles ne sont autre chose qu'une couche absolument verticale de calcaire gris d'origine lacustre, qui surgit du sol à la manière d'un mur percé d'ouvertures irrégulières; les dentelures de cette muraille naturelle sont une véritable curiosité. Des fossiles partout ailleurs très rares (*Ferussina lapicida*) signalent ce lieu aux recherches des géologues.

VALMAL, Ruisseau du dép. du Gard, du bassin du Rhône, naît près de Fournès, à 5 ou 4 k. E. de la ville de Remoulins, des belles *fontaines de Naquet*, d'une craie recouverte de remblais quaternaires, au pied S. de la falaise de rebord du massif recouvert par la forêt de Rochefort. Son cours est vers le S. E.; il passe à Fournès, et s'achève à la rive g. du Gard ou Gardon, peu après avoir coulé sous un ponton du ch. de fer de Nîmes à Avignon par Remoulins. Cours 2 k., volume ordinaire 140 litres.

VALMALLE, *Hérault*, 10 h., c. de St-Paul-et-Valmalle.

VALMANYA, VALMANYA ou VELMANYA, *Pyrénées-Orientales*, c. de 409 h. (2762 hect.), à 850 m., entre de hautes montagnes escarpées, au pied E. du Canigou (2785 m.), dans la vallée supérieure de la Lantilla dite ici ruisseau de Valmánya, en une solitude absolue, cant. et ES de Vingà (22 k.), arr. de Prades (32 k.), 54-54 k. O. S. O. de Perpignan, 8, 2 éc. pub. — Concess. de mine de fer, de 691 hect. (inexpl.), s'étendant sur les c. de Valmánya et de Ballestavy. — Source ferrugineuse.

VALMANYA (Forêt DE). Forêt domaniale du dép. des Pyrénées-Orientales, arr. de Prades, cant. de